Saint·Jean de·Boiseau

N° 169 • octobre 2021

p. 7

p. 11

p. 13

p. 16

p. 19

information

Sommaire

Saint-Jean-de-Boiseau information
169
octobre 2021

Le mot du maire *3*

Les réunions du conseil municipal *4*

Nantes Métropole *5-6*
Les nouveautés du réseau TAN
Les essentiels de l'Auran

Informations générales *7-9*
Déploiement de la fibre
Décryptage des factures d'énergie
Exposition aux champs magnétiques
Maison de la justice et du droit

État civil *9*

L'action municipale *10-18*
Social *10-11*
Temps de convivialité seniors : nouvelle formule
Prévenir le mal-être
Démarchage abusif
Mieux vivre chez soi
Prévention *11*
Tranquillité publique
Environnement, gestion de l'espace *11-12*
Bois des fous
Surchaud
Haies bocagères
Bâtiments communaux *12*
Maison de la petite enfance
Salle de gymnastique et dojo
Enfance, jeunesse *12-14*
Parentalité
Les temps périscolaires
Comment venir à l'école ?
Une nouvelle animatrice au Ram intercommunal
Repenser le temps de la familiarisation
Scolaire *14*
Année scolaire 2021-2022
Développement durable *15*
Semaine européenne de la réduction des déchets
Une Naissance, un arbre
International *15-16*
Festival AlimenTerre 2021
Soirée projection-débat
AfriqueS à Nantes
Médiathèque *17*
Un spectacle de rêve !
Calendrier des animations
Culture *17-18*
Les prochains rendez-vous culturels

Calendrier *18*

Vos élus à votre écoute *19*

Infos brèves *19*

La parole aux groupes politiques *20*

Vie des écoles et des associations *21-30*

À votre service *31*

Couverture :
Départ de la couse Run & bike boiséen devant le château du Pé le 19 septembre.

Page 21 :
Rassemblement des artistes qui ont exposé à Art sur Loire les 2 et 3 octobre 2021.

Dernière de couverture :
Marty Planchais dédicace son album BD *Le petit bourreau de Montfleury* à la médiathèque le 22 septembre.
Art sur Loire.
Sur le parcours du Run & bike boiséen.

Directeur de la publication :
le maire de Saint-Jean-de-Boiseau.

Le mot du maire

Lorsque vous lirez ces lignes, la rentrée scolaire sera déjà derrière nous depuis plus de deux mois. Nous avons tout mis en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible et permette ainsi aux enfants d'apprendre dans des conditions optimales.

Que ce soit dans le domaine de l'entretien et de l'équipement de nos locaux, des activités périscolaires ou de la restauration scolaire, l'ensemble du personnel municipal a fait preuve d'un engagement et d'un dévouement exemplaire. Afin de respecter le protocole sanitaire, nous avons encore accru les temps de travail pour assurer le nettoyage et la désinfection et faire que nos élèves soient accueillis en toute sécurité.

En matière d'équipement, l'école élémentaire Robert-Badinter bénéficiera d'une dotation de nouveaux matériels informatiques devenus aujourd'hui un support indispensable à l'enseignement. Ce projet d'investissement important a été rendu possible par la contractualisation d'une convention avec l'Éducation nationale qui apporte sa contribution.

Cette bonne rentrée est aussi le résultat de l'engagement des enseignants de nos écoles dont je salue l'implication sans cesse renouvelée.

Nous espérions tous, à l'issue de l'effort collectif de vaccination, un retour à une « vie sans masque ». L'été et les complications rencontrées dans certaines régions nous prouvent qu'il convient de demeurer extrêmement prudent. Aujourd'hui, nos enfants peuvent retourner à l'école sans masques, c'est sans doute beaucoup plus agréable pour eux, mais le respect des gestes barrières dans les écoles, dans nos équipements sportifs et culturels et dans les lieux publics est toujours d'actualité. Et même si le pass sanitaire est obligatoire pour accéder à bon nombre d'espaces et de services, le respect des règles sanitaires n'en demeure pas moins une nécessité. Je sais aujourd'hui les contraintes qu'entraîne le contrôle de ces pass, en particulier pour les associations, mais c'est une condition qui s'impose à nous pour maintenir nos animations associatives, sportives et culturelles. Il ne m'appartient pas, en tant que maire, de porter un jugement sur le bien-fondé du pass sanitaire, mais de respecter une loi de la République, et de vous inviter à la respecter également.

Je veux aussi retenir de cette rentrée, les moments de rencontre, de plaisir et de bonheur que nous avons pu retrouver au cours des manifestations de fin août et de septembre. Je pense bien sûr aux Conviviales du Pé, à la Folle (presque) Nuit du conte, à l'évènement sportif et familial Run & bike et à l'exposition Art sur Loire. Ils ont été autant d'occasions pour pouvoir se retrouver après des mois sans ces moments d'émotions partagées, ces moments chaleureux et conviviaux.

Vous découvrirez dans ce bulletin les autres éléments qui font l'actualité de ces derniers mois à Saint-Jean-de-Boiseau, mais en ce début octobre, je ne veux pas oublier qu'il y a quarante ans, le 9 octobre 1981, était promulguée l'abolition de la peine de mort à l'initiative de Robert Badinter, garde des Sceaux d'alors, qui affirmait sa conviction absolue que *« la peine de mort est vouée à disparaître dans le monde car elle est une honte pour l'Humanité. Elle ne défend pas la société, elle la déshonore »*. Nous ne pouvons que ressentir de la fierté d'avoir dans notre commune une école qui porte le nom de cet homme de principes et de courage.

Cette suppression de la peine capitale me renvoie à une autre commémoration, celle du 22 octobre 1941. Il y a quatre-vingt ans, ce jour-là, quarante-huit otages étaient fusillés par l'armée d'occupation allemande. Cet acte n'avait d'autre but que d'annihiler toute volonté de résistance et de soumettre les Français. Nous devons également le respect à ces hommes qui ont soutenu leur engagement en donnant leur vie pour défendre celle de leurs concitoyens.

Pour moi, se souvenir de ces deux dates et de ces acteurs, c'est poursuivre leur combat d'émancipation humaine dont les peuples ont encore tant besoin.

Le maire,
Pascal Pras

Les réunions du conseil municipal

Séance du 1er juillet 2021

(extraits)

Conseil municipal

Suite à la démission de monsieur Simon Moyon, monsieur Jean-Marc Godeau est appelé à siéger comme conseiller municipal de la liste Solidarité, développement, citoyenneté.

CCAS

Monsieur Simon Moyon est remplacé, comme titulaire du conseil d'administration du CCAS, par madame Véronique Kirion-Chapelière.

Caisse des écoles

Monsieur Vivien Gouery est remplacé, comme suppléant de la Caisse des écoles, par madame Marthe Briand.

Commissions municipales

• Action sociale et solidarités : monsieur Jean-Marc Godeau est élu en remplacement de monsieur Simon Moyon.

• Environnement, cadre de vie, urbanisme, transition écologique et énergétique, développement économique et mobilités : madame Nelly Ruiz est élue en remplacement de monsieur Vivien Gouery.

• Culture, animation, sport et vie associative : monsieur Jean-Marc Godeau et madame Nelly Ruiz sont élus en remplacement de messieurs Vivien Gouery et Simon Moyon.

• Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, citoyenneté et prévention : madame Nelly Ruiz est élue en remplacement de monsieur Vivien Gouery.

• Commission communale pour l'accessibilité : monsieur Jean-Marc Godeau est élu en remplacement de monsieur Simon Moyon.

Adhésion au service de paiement en ligne PayFip

La commune adhère au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFip qui permettra notamment aux usagers des services municipaux (restaurant scolaire, accueils de loisirs, accueils périscolaires, multi-accueil) de pouvoir effectuer des règlements par carte bancaire ou par prélèvement unique.

Antennes

Le conseil municipal, à 23 voix pour et 6 contre, fixe le montant des redevances ou loyers applicables aux futurs contrats de bail ou convention de mise à disposition de biens immobiliers communaux pour l'installation de matériels ou d'équipements de communications électroniques ou audiovisuelles :

- Installation au sol sur un terrain communal ou sur un bâti communal comportant un pylône (ou tout type de support vertical), des antennes et des équipements techniques : 7 000 € nets par an.

- Installation de nouvelles antennes ou de nouveaux émetteurs, sur un pylône existant : 2 000 € nets par an et par opérateur supplémentaire.

Antennes (2)

Le conseil municipal, à 23 voix pour et 6 contre, autorise la société Cellnex France à implanter un relais de téléphonie mobile (pylône tubulaire d'une hauteur de 32,50 mètres destiné à recevoir six antennes) rue de l'Hommeau, sur la parcelle communale C 2017 moyennant une redevance annuelle de 7 000 €.

Antennes (3)

Le conseil municipal, à 23 voix pour et 6 contre, autorise la société GRDF a installer un mât de 12 mètres surmonté d'une antenne d'un mètre et d'un modem à proximité des ateliers municipaux, permettant le relevé à distance des consommations de gaz naturel des particuliers et professionnels dans le cadre du déploiement des nouveaux compteurs communicants gaz, communément appelés Gazpar. GRDF s'acquittera d'une redevance annuelle de 50 €.

Acquisitions

• La commune achète à monsieur Mocquard Dominique la parcelle BB 69 située à La Clavelière en zone Nl + OAP d'une superficie de 390 m² pour un montant de 12 000 € pour réaliser une réserve foncière de protection de l'espace naturel.

• La commune achète aux consorts Mayence la parcelle D 159 située dans le bois des Charreaux en zone Nf d'une superficie de 82 m² pour un montant de 8,20 € et à madame Drouet Gisèle les parcelles D 510 et D 518 situées dans le bois des Charreaux en zone Nf d'une superficie de 60 et 906 m² pour un montant de 130 € pour réaliser l'entretien et la protection de l'espace forestier du bois des Charreaux.

Tarification solidaire des transports publics urbains

La commune reconduit la convention avec Nantes Métropole et la Sémitan fixant les modalités d'organisation et de gestion du dispositif de tarification sociale des transports publics urbains. Basé sur les ressources du ménage, ce dispositif permet d'attribuer des aides financières graduées, en fonction du niveau de précarité des ménages, à l'ensemble des membres qui les composent, quel que soit leur statut (enfants, adultes, étudiants). Les abonnements au réseau TAN sont valables un an.

Retrouvez sur le site Internet le compte rendu exhaustif des différentes réunions du conseil municipal.

Prochain conseil municipal : jeudi 16 décembre à 20h00.

Nantes Métropole

Les nouveautés du réseau TAN

Depuis le 30 août 2021, plus de destinations et plus souvent au sud-ouest.

Depuis dix ans, le sud-ouest de l'agglomération s'est fortement densifié mais l'offre de transports était restée sans évolution significative en termes de tracés ou de fréquences.

Le réseau de ce secteur converge vers le terminus Neustrie, à Bouguenais. Les liaisons entre les communes du secteur étaient insuffisantes : les communes de Saint-Léger-les-Vignes et Brains ont une desserte très limitée avec le réseau Tan.

Les modifications du réseau, pour le sud-ouest de la métropole ont pour objectif de faciliter les trajets vers la gare SNCF de Bouaye (et les équipements de cette commune) et de créer une offre le dimanche pour Bouaye, Brains et Saint-Léger-les-Vignes.

La ligne 88 se connecte à de nouvelles communes.

• Connexion directe entre les communes de Bouaye, Bouguenais et La Montagne et plus de liaisons intercommunales pour Saint-Jean-de-Boiseau et Le Pellerin vers Bouaye, Bouguenais et La Montagne.

• Pour rejoindre facilement le centre de Bouaye et sa gare TER.

• Desserte de la ZAC des Côteaux.

Nouvelle ligne 98, même le dimanche (remplace la ligne 68).

• Pour rejoindre Bouaye, ses commerces, sa gare TER.

• Meilleure connexion entre Brains, Bouaye, Saint-Aignan de Grand Lieu et Saint Léger-Les-Vignes.

• Une liaison directe pour rejoindre le pôle Neustrie.

• Une liaison directe avec l'aéroport.

Ligne 38 modifiée et ligne 48 supprimée.

• Nouveau tracé avec la ligne 38 de Greneraie à l'aéroport (zone d'activité D2A et IRT Jules-Verne) en passant par Pirmil.

• Desserte toute la journée.

Un nouveau jour « orange ».

Ce sixième jour concerne les samedis de période scolaire et se caractérise par une offre plus importante. Le samedi « violet » continue d'exister quand la demande est moins importante (ponts, congés scolaires, été). Le jour « jaune » est quant à lui conservé uniquement entre Noël et le Jour de l'an, ainsi que l'été. Conséquence de ces évolutions : l'offre devient plus importante pour les voyagers les weekend, jours de gratuité.

Les essentiels de l'Auran

Quelques extraits d'un dossier, à retrouver sur** auran.org**, destiné à dresser un panorama synthétique du territoire tant en matière de démographie que de tissu urbain, d'environnement, de logements, d'économie ou de mobilité.

Les chiffres clés du territoire de Nantes Métropole en septembre 2020.

Source INSEE - RP

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont venues résider sur le territoire et celles qui l'ont quitté au cours de l'année.

Source : Insee – Filosofi 2018

Taux de pauvreté : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine.

Revenu déclaré (ou revenu fiscal) : ressources du ménage mentionnées sur la déclaration de revenus. Il comprend donc le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Source : SIG Loire (Auran) / Sinoe 2017

Source : EDGT 2014 / Insee – RP 2018

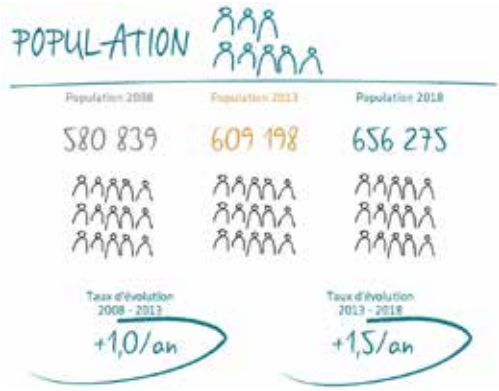

Source : Insee – RP

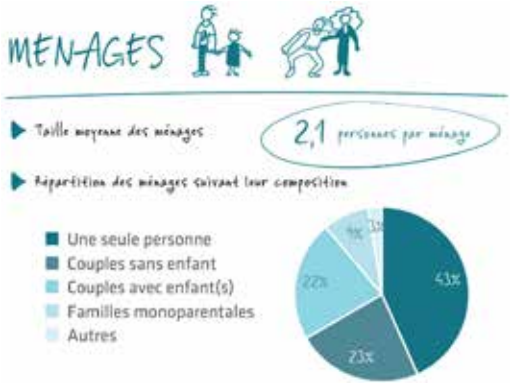

Source : Insee – RP 2018

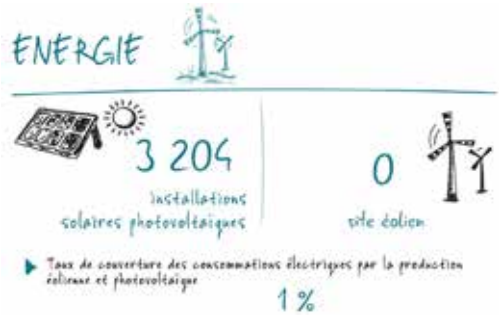

Source : Teo Pays de la Loire (d'après données Enedis) 2019

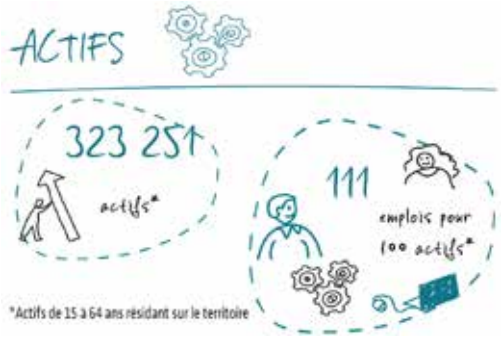

Source : Insee – RP 2018

Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre dans la commune se termine. L'infrastructure du réseau a été mise en place par la société SFR FTTH, désormais Xp Fibre ; le raccordement entre ce réseau, à partir du point de branchement optique (PBO), et les habitations est assuré par l'opérateur que vous avez choisi.

La convention initiale prévoyait de raccorder au total 2 227 prises. Les raccordements en fibre optique réalisés par Xp Fibre ont intégré également les programmes immobiliers récemment construits. À ce jour, ce sont plus de 2 600 prises qui sont d'ores et déjà raccordables à la fibre, c'est-à-dire que les habitants et professionnels de la commune peuvent souscrire à un abonnement en fibre optique auprès de l'opérateur de leur choix.

Quelques habitants rencontrent encore des difficultés.

- Ceux qui sont dans des habitats collectifs, pour lesquels une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée par le syndic. L'article 5 de l'ordonnance n° 2014-329 du 12 mars 2014 prévoit une levée de l'obligation de prise en charge des frais de raccordement par l'opérateur en cas de refus du propriétaire ou du syndicat des copropriétaires. Il est donc important que les locataires mobilisent leurs syndics.

- Ceux pour lesquels le raccordement avec le point de branchement optique (PBO) présente des difficultés.

- Ceux qui ont des pertes de performance, voire des « débranchements » sauvages.

Pour les deux derniers cas, il est très fréquent que l'opérateur ne fasse pas remonter les difficultés rencontrées au responsable de l'infrastructure Xp Fibre ; la situation n'évolue donc pas, ce qui finit par devenir réellement irritant. La commune peut appuyer les demandes des habitants sous réserve que les difficultés rencontrées aient été signalées à Xp Fibre.

Procédure de signalement : se connecter au site sfr-ftth.com, puis sélectionner l'onglet « Une question ? » et, en tant que particulier, aller jusqu' à la rubrique « Si vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question, vous pouvez nous envoyer un message ».

Enfin, un autre cas existe : la résidence n'est pas identifiée. Dans ce cas il faut s'adresser au service Urbanisme à la mairie qui établira le certificat nécessaire à l'instruction de la demande.

Décryptage des factures d'énergie

Comprendre la composition de sa facture d'énergie et identifier les éléments qui peuvent être modifiés sont essentiels dans l'objectif de pouvoir diminuer ses dépenses d'énergie. Quel que soit votre fournisseur et votre offre d'électricité ou de gaz naturel, votre facture est toujours composée de deux éléments.

Une partie fixe.

L'abonnement, qui ne bouge pas quelle que soit votre consommation, mais dont le coût peut être différent d'un fournisseur à un autre. L'abonnement est également variable en fonction de la puissance (en kVA) à laquelle vous avez souscrit. Cette puissance est définie normalement en fonction des caractéristiques de votre logement allant de 3 à 36 kVA. Il est important de vérifier qu'elle est bien adaptée à votre logement pour ne pas apporter de surcharge électrique à votre compteur ou payer un abonnement en non adéquation avec votre besoin.

Où trouver la puissance de son compteur :

- sur la facture, la puissance est exprimée en kVA,

- sur un ancien compteur, appuyez plusieurs fois sur le bouton défilement pour afficher la puissance,

- sur un compteur Linky, pressez trois fois le bouton « sélection ».

Si vous souhaitez réajuster la puissance de votre compteur, il suffit de prendre contact avec votre opérateur. Selon votre compteur, cela ne nécessite pas systématiquement le déplacement d'un technicien. Certains fournisseurs peuvent facturer le changement de puissance.

Une partie variable.

Celle-ci dépend de votre consommation de kWh. Pour être rentable, l'option heures creuses (HC) et heures pleines (HP) nécessite que les consommations en heures creuses représentent entre 50 et 60 % de la consommation totale.

Vous pouvez effectuer une simulation de votre puissance et de votre consommation sur : calculettes.energie-info.fr/calculettes/estimation

Les taxes et contributions.

Les taxes et contributions représentent un peu plus d'un tiers de la facture d'électricité et un peu plus d'un quart de la facture de gaz naturel.

Ces taxes sont règlementaires et donc similaires d'un fournisseur à l'autre.

Informations diverses.

- Certains fournisseurs donnent la possibilité à leurs clients de choisir la date de prélèvement automatique qui leur convient. Attention, cette option peut être payante.

- D'autres services payants peuvent également être proposés ; il peut s'agir par exemple d'une assurance au paiement de la facture ou encore d'une assistance en cas de panne d'électricité ou de gaz. Ces services ne sont en aucun cas obligatoires.

- Vous pouvez changer de fournisseur d'énergie sans frais et sans délais. Pour cela, vous devez prendre contact avec le fournisseur auprès duquel vous souhaitez souscrire et c'est lui qui se chargera de la résiliation auprès de votre ancien fournisseur.

En cas de litige avec votre fournisseur d''énergie, vous pouvez solliciter le Médiateur de l'énergie :

- 0800.112.212
- energie-mediateur.fr

Vous trouverez de plus amples informations (comparateur d'offres, fiches pratiques, vidéos et outils pour se familiariser avec les prix) sur le site

national d'information sur l'énergie : energie-info.fr

Si vous ne disposez pas d'un accès internet : assistance téléphonique au 0800.112.212.

Exposition aux champs magnétiques

Comment sont élaborées les valeurs limites d'exposition ?

Des valeurs limites d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques ont été proposées en 1998 par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants. Cette commission (ONG internationale rassemblant des experts scientifiques indépendants) étudie les risques potentiels liés aux différents types de rayonnements non-ionisants et élabore des guides pour l'établissement de valeurs limites d'exposition.

Les scientifiques définissent ainsi un effet critique, à savoir l'identification d'un niveau d'exposition à partir duquel il est possible d'observer le premier effet thermique ayant des conséquences sanitaires chez l'animal. Un facteur de sécurité est alors appliqué à partir de ce niveau afin d'obtenir une valeur limite d'exposition cinquante fois inférieure. Les valeurs limites sont, en France, définies en fonction des fréquences et, pour simplifier, en fonction des technologies de radio-émission.

Valeurs limites d'exposition du public

SERVICES	VALEURS LIMITE (V/m)
Radio FM	28 V/m
Télévision	31 à 34 V/m
Téléphonie GSM 900 MGz	41 V/m
Téléphonie GSM 1800 MGz	58 V/m
Téléphonie GSM 3G	61 V/m
Wi-Fi	61 V/m
Wmax	61 V/m

La réglementation française fixe les valeurs limites d'exposition entre 28 V/m et 87 V/m selon les fréquences. L'Agence nationale de fréquences (ANFR) parle de points atypiques lorsque le niveau global d'exposition dépasse les 6 V/m, seuil à partir duquel des analyses plus poussées sont effectuées afin d'identifier notamment d'où viennent les ondes (téléphonie mobile, Wi-Fi, télévision, etc.)

Qu'en est-il sur notre commune ?

Avant le déploiement de la 5G, la municipalité a décidé de faire établir un référentiel sur seize lieux différents couvrant l'ensemble des zones habitées et les sites sensibles comme la proximité des écoles. Tous les rapports des mesures effectuées par un laboratoire indépendant déclarent la conformité vis à vis du décret n° 2002–775 du 3 mai 2002. Ces rapports sont tous disponibles sur le site de la commune, rubrique Urbanisme, onglet Dossiers information mairie antenne relais.

Par ailleurs, en fonction du déploiement de nouvelles antennes, des campagnes de mesure seront refaites. Elles permettront de suivre l'évolution des valeurs auxquelles sont exposés les Boiséens.

Lieu	Niveau global d'exposition
Rue des Ormes	0,28 V/m
Avenue du 11-Novembre	0,18 V/m
Rue Pierre-Mendès-France	0,2 V/m
Rue Charles-de-Gaulle	0,29 V/m
Rue de la Rivière	0,27 V/m
Rue des Lilas	0,17 V/m
Rue de la Prunière	0,18 V/m
Rue de l'Ouche-Jacquet	0,16 V/m
Rue des Petites-Landes	0,28 V/m
Rue de la Fenêtre	0,11 V/m
La Clavelière	0,26 V/m
Rue du Stade	1,31 V/m
Rue de la Noë	1,21 V/m
Rue de la Rochelle	0,73 V/m
Impasse des Forgerons 1	1,51 V/m
Impasse des Forgerons 2	1,84 V/m

Tableau de la situation au printemps 2021 à Saint-Jean-de-Boiseau.

La suite...

Un élu et un agent de la commune siègent au Comité technique intercommunal de Nantes Métropole ; ils ont proposé Saint-Jean-de-Boiseau comme commune candidate à la mise en place d'un moyen de mesure permanent.

En effet, dans le contexte de transformation numérique très rapide de notre société, cet outil impartial nous permettra d'éclairer le débat sociétal sur les enjeux de développement économique versus les préoccupations environnementales et de santé publique. Un site Internet permettra d'accéder aux mesures en temps réel, donc d'apporter des réponses aux questions de la population sur leur exposition aux ondes électromagnétiques.

Maison de la justice et du droit

Chacun peut avoir besoin, à un moment ou à un autre, d'informations sur ses droits ou d'une aide pour régler un conflit. La Maison de la justice et du droit (MJD) sud-Loire, installée depuis 2003 à Rezé, est là pour renseigner les habitants et les orienter dans leurs démarches. L'accès aux services de la MJD est gratuit et ouvert à tous. Il s'agit d'un dispositif piloté par le ministère de la Justice, Nantes Métropole et les 24 communes qui la composent.

Un agent et une greffière renseignent les habitants, leur proposent un rendez-vous avec un professionnel spécialisé si nécessaire ou les orientent vers le bon interlocuteur.

La MJD peut vous aider à faire valoir vos droits dans les cas suivants : divorce, non-versement de la pension alimentaire, atteintes à la personne (agressions sexuelles, viols, violences conjugales, harcèlements…), conflit avec un propriétaire ou un locataire, problème de voisinage, malfaçon suite à des travaux, placement sous protection juridique (tutelle, curatelle), problème de succession, surendettement, conflit avec une entreprise, un opérateur ou une administration, conflit avec un employeur, discrimination. Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous pourrez donc, suivant la nature de votre problème ou de vos questions, rencontrer gratuitement (mais uniquement sur rendez-vous) un notaire ou un avocat, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, l'Agence départementale d'information sur le logement, le conciliateur de justice, le délégué du Défenseur des droits, l'association France victimes, un huissier de justice, le Crésus (accompagnement et prévention du surendettement), un médiateur familial, l'ISTF (info soutien tuteurs familiaux)…

MJD sud-Loire. 8 rue Jean-Baptiste-Vivier, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00, 02.51.11.37.00, mjd.reze@justice.fr

État civil

Naissances

Loup Costantini ..... 27 juin 2021
Hortense Bon..... 28 juin 2021
Victoire Hervé ..... 5 juillet 2021
Elisa Gilson Bastien ..... 12 juillet 2021
Sacha Gérard ..... 15 juillet 2021
Raphaëlle Averty..... 21 juillet 2021
Alix Beaumard..... 27 juillet 2021
Juliette Gillet Moquet..... 30 juillet 2021
Elie Thomas ..... 11 août 2021
Basile Tenaud Le Bars ..... 13 août 2021
Norah Limbu Gouedreau..... 17 août 2021
Emily Limbu Gouedreau..... 17 août 2021
Luna Calderon..... 21 août 2021
Basile Gouyette..... 27 août 2021
Céleste Guyon ..... 5 septembre 2021
Marnie Loreau Primault .. 5 septembre 2021
Calye Briand Haudy ..... 6 septembre 2021
Robin Lenouvel Collet..... 8 septembre 2021
Louane Le Goff..... 11 septembre 2021
Këlya Balpe ..... 14 septembre 2021
Louna Brouillet..... 27 septembre 2021

Mariages

Adeline Montassier et Raphaël Owczarek ..... 12 juin 2021
Aurore Fricaud et Clément Fournier ..... 26 juin 2021
Joannie Brosset et Maxime Racineux..... 26 juin 2021
Marie-Christine Merbouti et Thierry Daudet ..... 26 juin 2021
Aurélie Pelletier et Arnaud Gérôme ..... 10 juillet 2021
Maëva Charrier et Calum Brodie ..... 21 juillet 2021
Martine Bréhier et Franck Lariche ..... 21 août 2021
Marjorie Boulanger et Yann Rueff..... 28 août 2021
Mélanie Rodrigues et Anthony David ..... 4 septembre 2021
Aziliz Le Meillat-Doré et Yohann Jaffres ..... 10 septembre 2021
Elya Obitz et Jérôme Ardouin ..... 25 septembre 2021
Josiane Yao et Laurent Guérin..... 2 octobre 2021

Décès

Maryse Denion, célibataire, 88 ans..... 24 mai 2021
Marie Yvonne Verjus, épouse Pras, 78 ans ..... 3 juin 2021
Simone Foulonneau, veuve Albert, 94 ans ..... 8 juin 2021
Madeleine Bertet, célibataire, 92 ans ..... 27 juin 2021
Claude Blanchard, époux Lefeuvre, 61 ans..... 9 juillet 2021
Didier Giraudet, époux Thibaudeau, 67 ans..... 14 juillet 2021
Aima Baudet, veuve Diquelou, 99 ans..... 17 juillet 2021
Marie Lucas, divorcée Padiou, 81 ans..... 24 juillet 2021
Maria-Luisa Gracia Y Del Rey, veuve Marugan, 89 ans .. 28 juillet 2021
Paulette Seguineau, veuve Pitard, 89 ans..... 28 juillet 2021
Gisèle Fonteneau, épouse Fleury, 78 ans ..... 3 août 2021
Janine Billot, veuve Mérieau, 92 ans ..... 3 août 2021
Annick Minier, épouse Fradin, 73 ans ..... 18 août 2021
Gilberte Liffer, veuve Dingé, 91 ans..... 18 août 2021
Colette Delcayré, veuve Clavel, 90 ans ..... 27 août 2021
Armande Arnaud, veuve Viaud, 87 ans ..... 27 août 2021
Ernest Vénéreau, veuf Laclotte, 95 ans..... 13 septembre 2021
Marcel Tendron, veuf Nadin, 87 ans..... 13 septembre 2021
Marie-Josèphe Viaud, épouse Métayer, 87 ans ..... 16 septembre 2021
Rose Marie Charpentier, célibataire, 85 ans..... 20 septembre 2021

SOCIAL

Temps de convivialité seniors : nouvelle formule

Au regard des évolutions des modes de vie des seniors et des effets de la pandémie sur les rapports sociaux, la municipalité a choisi de recentrer son action en direction des personnes âgées autour de la lutte contre l'isolement. Ainsi, le repas de fin d'année et la distribution de colis vont faire place dorénavant à deux goûters festifs à l'automne et au printemps, toujours à destination des Boiséennes et des Boiséens de 75 ans et plus.

La première édition de ce goûter aura lieu le samedi 27 novembre à partir de 14 h 30 à l'espace festif et culturel Les Pierres-Blanches. Les courriers d'invitation et les formulaires d'inscription seront envoyés mi-octobre. Si vous ne le receviez pas et que vous souhaitiez participer à cette animation, vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie jusqu'au 29 octobre.

Un transport sera organisé pour les personnes qui ne peuvent se rendre par leurs propres moyens à la salle.

Prévenir le mal-être

Un atelier pour exprimer ses difficultés et trouver des solutions

Le Clic Loire-Acheneau et Joovia proposent aux Boiséennes et Boiséens à partir de soixante ans de participer à un temps d'échanges le jeudi 18 novembre 2021 à 10 h 00 à la salle Pierre-Fréor (1er étage, avec ascenseur, de la médiathèque Edmond-Bertreux, rue du 14-Juillet).

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme Autrement dit développé par la MSA Loire-Atlantique-Vendée afin de proposer, dans un climat de confiance et d'entraide, d'échanger sur les difficultés de la vie, sur les forces de chacun et les ressources et soutiens existants. Ce moment a également pour objectif de développer l'entraide entre seniors.

Les participants seront au nombre de six. La rencontre est gratuite. L'inscription est à réaliser auprès du CLIC Loire-Acheneau en téléphonant au 02.40.69.41.10 les lundis, mardis, jeudis, vendredis matin et les mardis après-midi.

Démarchage abusif

Pour vous prémunir contre le démarchage abusif :

- Ne signez rien, demandez un délai, demandez un devis, comparez avec d'autres offres. La signature d'un contrat vous engage.
- Ne communiquez rien, ne donnez pas de données personnelles, ne montrez pas vos factures au démarcheur.
- Ne restez pas seul ! Échangez avec vos voisins, vos amis, votre famille.

Les règles d'or pour garder la maîtrise.

- Demander et noter les nom et prénom du démarcheur, le nom de la société, l'adresse et le numéro de téléphone.
- Dites clairement que vous voulez en parler à vos proches ; comparez plusieurs offres, réalisez plusieurs devis.
- En cas de signature, ne payez rien et faites jouer votre droit de rétractation dans les quatorze jours.

Astuces face au démarchage.

Les astuces radicales :

- Démarchage à votre domicile : ne pas ouvrir.
- Démarchage par téléphone : ne pas décrocher.
- Démarchage numérique : ne pas ouvrir les pièces jointes.

Les astuces subtiles (si vous avez ouvert, décroché ou cliqué) :

- Retournez les questions au démarcheur, il en sera déstabilisé.

- Demander des informations sur l'entreprise.

- Menacer de prévenir une association de défense des consommateurs.

- Menacer de prendre le démarcheur en photo, dites que vous ne souscrivez un contrat qu'avec devis préalable.

Les règles d'or en cas d'arnaque.

- Réagir vite, alerter, en parler tout de suite… Vous avez un délai de rétractation de quatorze jours après la souscription.

- Constituer un dossier, réunir devis, contrats, factures, virements… Les pièces justificatives sont essentielles.

Vous pouvez vous faire accompagner dans vos démarches en prenant rendez-vous avec :

- la Confédération syndicale des familles (CSF) lors des permanences les 2èmes mardis du mois de 17 h 30 à 19 h 00 au Chalet, 153 route de Bouguenais à La Montagne, lacsf44.org 02.40.65.63.89

- la CLCV (association nationale de consommateurs et usagers) au 02.51.72.00.19, permanences sur Nantes, clcv44.org

- la CIME (association de conseil, d'information et de médiation énergie, environnement, évènementiel), permanences à la Maison de l'habitant et à l'Éco-appart à Nantes, 07.71.59.80.09, aclacime.wixsite.com/lacime

Mieux vivre chez soi

Vous souhaitez rénover votre habitat pour améliorer votre bien-être et le confort de votre logement contre le froid, l'humidité ou la canicule, faire des économies sur vos factures de chauffage, participer à l'effort collectif pour lutter contre le réchauffement climatique ou augmenter la valeur patrimoniale de votre logement, mais ne savez pas quelles démarches réaliser, quels travaux entreprendre, quels professionnels solliciter, quelles sont les aides possibles…

Pour cela, un seul interlocuteur, la Maison de l'habitant. En fonction de votre situation (locataire, propriétaire, copropriété), de vos ressources, de votre projet… vous serez orientés vers l'interlocuteur le plus pertinent (Espace info énergie, Citémétrie, Soliha).

La Maison de l'habitant, 12 rue du Président-Herriot à Nantes, 02.40.89.30.15, contact@adil44.fr

PREVENTION

Tranquillité publique

Afin de faire cesser les comportements dangereux de certains automobilistes aux abords des écoles de la commune, en particulier aux moments d'entrée ou de sortie des élèves, des contrôles sont organisés régulièrement sur demande des élus, en collaboration avec la gendarmerie nationale.

Avant que ces stationnements gênants (sur les trottoirs et passages piétons entre autres) occasionnent un drame, le maire et les adjoints de la commune ont décidé d'user de leur qualité d'officiers de police judiciaire pour faire cesser ces infractions. Les véhicules qui seraient stationnés dans des conditions gênantes, abusives ou dangereuses sont susceptibles d'être verbalisés, occasionnant le paiement d'une amende forfaitaire de classe 4 (135 €).

Ces mesures sont appliquées pour le bien de tous et pour assurer la sécurité de nos enfants.

ENVIRONNEMENT, GESTION DE L'ESPACE

Bois des fous

Les berges du ruisseau qui traverse le bois des Fous vont être restaurées sur une soixantaine de mètres à partir de la passerelle qui relie les communes de Saint-Jean-de-Boiseau et La Montagne. Celles-ci sont en effet très dégradées et tombent dans le ruisseau, en partie en raison du ruissellement naturel, mais aussi à cause du piétinement. Une des conséquences de cette érosion est le déchaussement des arbres qui finissent par s'affaisser dans le lit du ruisseau.

La réhabilitation que nous allons conduire consiste à remettre la terre qui est tombée dans le ruisseau sur les berges et consolider celles-ci en enfonçant des pieux en bois pour les stabiliser. Ensuite, elles seront plantées de lierres, de carex et d'aulnes, entre autres, afin de retenir la terre. Cette opération fait partie du plan de gestion qui a été élaboré il y a quelques années et elle continuera jusqu'à la rénovation complètes des berges.

Par ailleurs, trois tables ont été installées à côté du parking rue de l'Hommeau pour vous permettre de pique-niquer confortablement.

Surchaud

Cet été, les accotements le long de la rue des Petites-Landes (entre le village du Surchaud et le rond-point à l'entrée du Pellerin) ont été goudronnés sur une largeur d'environ un mètre cinquante. Cet aménagement permet de rejoindre à pied ou à vélo le bourg du Pellerin plus aisément.

Il ne s'agit pas d'une piste cyclable à proprement parler, mais plutôt un espace multifonctionnel notamment ouvert aux piétons et qui peut servir également pour les manœuvres de récupération, d'évitement ou d'arrêt d'urgence des véhicules.

Haies bocagères

À partir de cette année, les interventions seront moins sévères sur les haies bocagères de la commune, ceci afin de les protéger ainsi que la faune qui y vit. En effet, outre son aspect paysager, la haie bocagère est avant tout un véritable réservoir de biodiversité ; elle est un lieu de vie pour les oiseaux, les insectes, les reptiles et autres petits mammifères qui y trouvent abris, nourriture et lieux de reproduction. Ces « auxiliaires », tout en contribuant à la richesse du milieu naturel, peuvent être des alliés à la production agricole car ils mangent les nuisibles (campagnols et autres souris) sans s'attaquer aux cultures. Mais les auxiliaires les plus nombreux sont les arthropodes : coccinelles, syrphes, chrysopes, forficules, punaises, araignées, carabes… qui vont permettre de lutter contre de nombreux ravageurs tels que les pucerons. Enfin, la haie bocagère constitue également un corridor écologique indispensable à la circulation de la faune, et même de la flore.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Maison de la petite enfance

Les travaux du bâtiment, destiné à accueillir le multi-accueil et le Ram, ont débuté en septembre. La structure, composée de panneaux de bois, a été montée rapidement.

Actuellement la finition du clos et du couvert du bâtiment est en cours. La pose des menuiseries sera réalisée fin octobre. La fin des travaux est prévue pour avril / mai 2022.

Salle de gymnastique et dojo

La construction de cette nouvelle salle, dédiée aux sports « sans chaussures », débutera en février / mars 2022 avec une livraison prévue au dernier trimestre 2022.

ENFANCE JEUNESSE

Parentalité

En partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, une soirée ciné-débat a été organisée, à destination des parents d'élèves des communes de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne, au cinéma le Montagnard le **mardi 19 octobre**.

Deux court-métrages étaient diffusés : *Dis-moi non s'il te plait*, un film qui aborde l'importance des limites à donner à son enfant pour l'aider à mieux grandir, et *Famille(s) en mutation*, qui donne des clefs aux familles recomposées, familles monoparentales, familles homoparentales et familles traditionnelles pour mieux comprendre les enjeux et les besoins de l'enfant et de ses parents. Cette soirée était animée par Caroline Robineau, accompagnatrice familiale.

Les temps périscolaires

Les équipes d'animations de la ville sont au service de vos enfants sur les temps périscolaires et d'accueil de loisirs.

Les accueils périscolaires et de loisirs se situent dans les locaux des écoles publiques, l'école maternelle Émilienne-Leroux pour l'accueil 3-6 ans, l'école élémentaire Robert-Badinter pour 6-12 ans. Les accueils périscolaires sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7 h 30 au début de la classe, et de la fin de la classe à 18 h 30. Les accueils de loisirs ouvrent leurs portes les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 9 h 00 à 17 h 30 ; un accueil péricentre est également proposé ces jours-là, à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30.

Inscriptions.

Pour procéder à l'inscription de vos enfants, allez sur le Portail familles, un service en ligne vous permettant de créer votre compte famille, puis de procéder aux réservations des activités proposées par les structures péri et extra scolaires (accueil périscolaire, accueil de loisirs et restaurant scolaire). Il s'agit d'un espace personnel et sécurisé, accessible depuis chez vous ou de n'importe quel lieu où vous disposez d'une connexion Internet. Vous pouvez également y retrouver vos factures.

Le portail familles est accessible depuis le site de la ville saint-jean-de-boiseau.fr

Les équipes d'animation de la ville s'activent pour proposer à vos enfants des activités variées et répondre à leurs besoins, en répondant aux objectifs fixés par le Projet éducatif territorial de la municipalité. De nombreux projets, souvent développés en partenariat avec les acteurs locaux, animent la vie des structures tout au long de l'année.

Retrouvez toutes les actualités des structures sur la page Facebook du service Enfance : facebook.com/saintjeandeboiseauenfance

Comment venir à l'école ?

Quelles options s'offrent aux parents qui souhaitent emmener leur(s) enfant(s) à l'école sans utiliser leur véhicule personnel ?

Le transport scolaire.

Quatre lignes de transport scolaire maillent le territoire boiséen. Les établissements scolaires sont desservis par la ligne 335 depuis l'arrêt Prunière, la ligne 336 depuis l'arrêt Chat-qui-Guette, la ligne 337 depuis l'arrêt Fraternité, et la ligne 338 depuis l'arrêt Mortier.

Trois abonnements sont proposés par Nantes Métropole, gestionnaire du service : la formule illimité (21 € par mois), l'abonnement mensuel (24,80 € par mois d'utilisation, 0 € les autres mois), et la formule sur mesure, pour laquelle la famille n'est prélevée que du nombre de déplacements effectués (1,51 € par trajet), toutefois plafonné au montant de l'abonnement mensuel.

Pour inscrire votre enfant : eservices.nantesmetropole.fr

Le Vélobus.

Des parents volontaires organisent sur la commune deux circuits Vélobus, l'un depuis Boiseau, l'autre depuis la Télindière, pour aller et revenir de l'école à vélo. Des petits groupes d'enfants, munis de leurs propres vélos, sont accompagnés de parents d'élèves qui assurent leur sécurité. Le circuit dure une quinzaine de minutes, incluant les quelques arrêts sur le parcours, qui permettent de récupérer d'autres enfants.

Pour plus d'informations, contactez Jeni (jenigold@free.fr) pour le circuit Télindière, et Sylvain (6l20.pro@gmail.com) pour le circuit Boiseau.

Une nouvelle animatrice au Ram intercommunal

Bienvenue Julie !

Depuis le 1er septembre, le Relais assistants maternels intercommunal (Ram.i) Le Pellerin / Saint-Jean-de-Boiseau / La Montagne accueille Julie Saavedra, éducatrice de jeunes enfants, pour renforcer son équipe.

Responsable d'unités, depuis une dizaine d'années, dans différents multi-accueils de Nantes Métropole, la jeune Couëronnaise de 37 ans complète l'équipe du Ram.i afin de permettre un meilleur déploiement des activités dans les trois communes.

Avec le souhait de faire évoluer sa carrière vers un emploi privilégiant le lien avec les familles et les professionnels de la petite enfance, c'est avec beaucoup de motivation et de bienveillance qu'elle rejoint Isabelle Robard et Chrystelle Guy au Ram.i, pour accompagner les familles et les assistant.e.s maternel.le.s dans leurs démarches et permettre la tenue de plus nombreuses matinées d'éveil intercommunales.

Repenser le temps de la familiarisation

C'est la rentrée au multi-accueil ! Cette année, pour accueillir les nouvelles familles, l'équipe a choisi de modifier le processus d'accueil et de familiarisation. Plutôt que de faire vivre aux enfants et aux parents des moments de séparation éprouvants, les nouvelles familles ont été conviées à rester à volonté avec leur enfant au multi-accueil.

La familiarisation, c'est « *un processus permettant de s'habituer à des individus, une situation ou des objets. Il s'agit d'appréhender des éléments nouveaux pour se sentir à l'aise avec eux au bout d'un certain temps.* » Au-delà de cette définition éclairante proposée par le dictionnaire Larousse, les professionnelles de la structure se sont appuyées sur les connaissances de la neuroscience pour adapter cette période au plus près des besoins des enfants.

Il faut savoir que tout petit, l'enfant se construit et expérimente en renouvelant les mêmes actions. C'est cette répétition qui l'aidera à construire ses repères et ainsi développer un sentiment de réassurance et de sécurité. Répéter une action lui permet d'affiner ses gestes, d'expérimenter des situations et d'y créer des réponses adaptées. La sécurité affective est la base de tous ses apprentissages.

Ainsi, les nouvelles familles accueillies ont pu vivre avec leur enfant son futur quotidien, échanger avec les professionnelles sur ses habitudes de vie ou encore, observer et questionner nos pratiques. La séparation est donc à l'initiative du parent quand il se sent prêt.

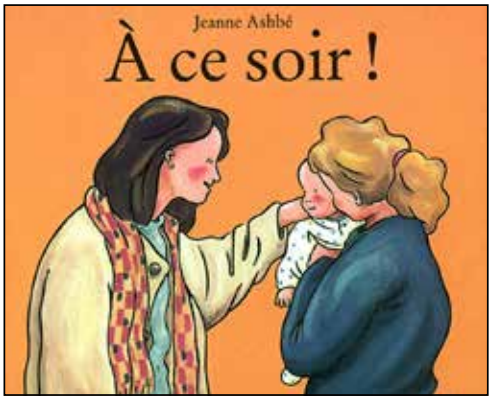

© Jeanne Ashbé - Édition L'École des loisirs.

Comme pour l'ancien processus, les professionnelles veillent à s'adapter aux besoins des familles (enfants et parents) ainsi que ceux de l'équipe pour réduire ou augmenter ce temps de familiarisation.

Très rapidement, le bilan a semblé être positif pour les familles et l'équipe. Le comportement des enfants témoigne de leur bien-être et ils semblent sereins pour appréhender une année au multi-accueil.

SCOLAIRE

Année scolaire 2021-2022

Enseignants et nombre d'élèves par classe

École élémentaire publique Robert-Badinter

CP1 : Anne-Laure Quenouillère ..... 21 élèves
CP2 : Anita Poulain..... 21 élèves
CP3 : Victoria Boursier ..... 20 élèves
CE1A : Guillaume Saule..... 25 élèves
CE1B : Alexandra Thébaud..... 25 élèves
CE1C : Cécile Isquierdo ..... 26 élèves
CE2A : Céline Fouin ..... 25 élèves
CE2B : Matthieu Charrier ..... 26 élèves
CE2/CM1 : Nathalie Absay ..... 26 élèves
CM1A : Gaëlle Le Sec'h ..... 27 élèves
CM1B : Cécile Détroussel ..... 28 élèves
CM2A : Magali Clérino ..... 26 élèves
CM2B : Juliette Fraboul ..... 26 élèves
CM2C : Olivier Giron ..... 26 élèves
Total : .....348 élèves

École maternelle publique Émilienne-Leroux

Petite section : Mélodie Quémener et Laëtitia Béraldin, Élise Izacard (Atsem).....30 élèves
Petite section : Charlène Rambaud, Sylvie Hello (Atsem) .....29 élèves
Petite et moyenne sections : Jean-Christophe Grégoire, Isabelle Gouineau (Atsem).....29 élèves
Moyenne section : Guénaëlle Camus et Cindy Tréhello, Élisabeth Vadon (Atsem).....29 élèves
Moyenne et grande sections : Pauline Clémot et Laëtitia Béraldin, Nicole Perruchas (Atsem) .....29 élèves
Grande section : Stéphanie Vaillant, Danielle Thibault (Atsem).....27 élèves
Grande section : Johannie Lahay, Marie-Christine Desforges-Boudet (Atsem) .....28 élèves
Total : .....201 élèves

École primaire privée Saint-Marc

Petite et moyenne sections : Claudie Piau, Émeline Pirès et Nathalie Renaudineau (Asem) .....23 élèves
Moyenne et grande sections : Céline Richeux, Nathalie Renaudineau (Asem) .....23 élèves
CP/CE1 : Isabelle Tournier .....29 élèves
CE2/CM1 : Nathalie Bonnet .....30 élèves
CE2/CM2 : Mélanie Lemonnier et Bastien Reinard .....28 élèves
Total : .....133 élèves

Semaine européenne de la réduction des déchets

Vous souhaitez participer à la Semaine européenne de la réduction des déchets ? Rien de plus facile car les petits Boiséens en sont déjà les ambassadeurs ! Depuis de nombreux mois, tri des déchets, activités de réemploi, limitation d'achats suremballés, réduction des déchets … font partie intégrante des actions éducatives des projets pédagogiques des structures enfance et petite enfance de la commune.

Afin de mettre en valeur leurs actions et d'apporter notre contribution, nous vous proposons une journée de partages de solutions ludiques et créatives autour du réemploi et de la réduction des déchets le **samedi 20 novembre** de 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00.

Au programme :

• **10 h 00 / 12 h 00** : balade automnale pour nettoyer nos sentiers ; rendez-vous à 10 h 00 sous la Halle, avenue du 11-Novembre. Venez avec vos gants de jardinage, les sacs seront fournis.

• **14 h 00 / 18 h 00** : animations ludiques à la salle Badinter, avenue du 11-Novembre.

- Ateliers animés par et pour les habitants (toutes vos idées de solutions pratiques à partager sont les bienvenues !).
- Exposition des projets et projection de tutoriels vidéo réalisés par les enfants.
- Participation d'acteurs locaux autour du Développement durable.
- Animation sur le tri et la réduction des déchets avec Écopole (15 h 00 / 18 h 00) avec les Ambassadeurs du zéro déchet : jeux et supports de sensibilisation et atelier de furoshiki.
- Stand proposé par Compostri : Nos biodéchets ont de la ressource. Animation de sensibilisation dédiée à la promotion du compostage des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts).
- Permanence du Secours populaire : dépôt de vêtements portables (bébé, enfant, adulte), jeux en bon état et complets, draps/serviettes de toilette, bibelots…

Participez.

Pour proposer vos idées et vous inscrire comme animateur d'un atelier au cours de cette après-midi, contacter : Delphine Cellier-Gouar, environnement@saintjeandeboiseau.fr 02.40.65.61.00.

Une Naissance, un arbre

Parents, frères et sœurs d'un bébé né en 2020, chaussez vos bottes ! Venez participer à la plantation le 13 novembre 2021.

La municipalité de Saint-Jean-de-Boiseau, résolument investie dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité, participe pour la première année à l'opération Une Naissance, un arbre mise en œuvre par le Conseil régional et s'engage dans la plantation d'une haie bocagère rue des Noëlles-du-Pé.

Le projet consiste à planter un arbre, symbole de vie et de croissance, pour chaque nouvelle naissance d'un bébé dont les parents sont domiciliés dans la commune. Les plantations se dérouleront en présence et avec la contribution des familles le **samedi 13 novembre 2021** en matinée car il nous semble essentiel d'associer les habitants aux démarches de reboisement du territoire.

L'association les Fragonnettes est associée à l'évènement à la fois dans le choix de végétaux locaux et endémiques et par la proposition d'animations auprès du jeune public des centres de loisirs. Les Fragonnettes seront également présents le 20 novembre pour expliquer les vertus des haies bocagères sur notre territoire. Cet évènement sera l'occasion de mettre en valeur le résultat des animations réalisées par les centres de loisirs sur cette thématique à la salle festive au moment du verre de l'amitié.

Un panneau explicatif de la démarche mentionnera le prénom de

chaque enfant (avec un accord préalable des parents) représentant chaque arbuste de la haie. Les familles concernées par une naissance en 2020 sont donc invitées à participer à cette plantation.

Si vous n'avez pas été sollicité et que vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service accueil au 02.40.65.61.00.

Festival AlimenTerre 2021

Le festival AlimenTerre a vu le jour en 2007. Depuis, il est devenu un évènement international sur l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Autour d'une sélection de films documentaires, il amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Cette année deux temps fort marqueront notre participation au festival :

• **Du 8 au 13 novembre**, la médiathèque proposera une sélection d'ouvrages et de films sur le thème de l'alimentation durable.

• **Le vendredi 12 novembre** à 20 h 30 au cinéma Le Montagnard, projection de deux documentaires et débat. →

Soirée projection-débat

Le Paradoxe de la faim

Les personnes qui ont le plus faim sont celles qui produisent de la nourriture, pourquoi ? C'est le paradoxe de la faim. Une des explications se trouve dans le système économique et politique mondial. Trois exemples permettent de comprendre ce phénomène : le Burkina Faso et la production laitière, le Pérou et les avocats, l'Indonésie et l'huile de palme. De plus, la concurrence inégale et les subventions encouragent certains modes de productions, souvent loin de l'agriculture vivrière…

Le format court métrage d'infographie permet d'aborder un sujet complexe de façon condensé et pédagogique. Le film est dense en informations et permet de comprendre un des maux de notre système alimentaire mondial. Les répercussions du système agricole sur les petits producteurs sont mises en parallèle avec des solutions permettant aux citoyens consommateurs de s'engager, via leurs choix de consommation.

Réalisé par SOS faim iles de Paix. 2020 / 10 minutes.

Kéka wongan notre cacao made in Ebolowa - Cameroun

Ce film retrace la coopération entre le lycée professionnel agricole Nantes terre Atlantique et le collège régional d'agriculture (CRA) d'Ebolowa au Cameroun.

Le cœur du projet porte sur la naissance d'un atelier de transformation du cacao en chocolat au CRA et sur la construction d'une filière locale équitable. *Keka wongan* est un projet de coopération basé sur la réciprocité, qui met en avant le partenariat multi-acteur et l'implication des apprenants tant en France qu'au Cameroun. Il invite à une réflexion sur le commerce équitable nord-sud mais aussi nord-nord et sud-sud et sur les filières locales. C'est un film tonique et optimiste qui donne un exemple de pistes d'actions concrètes et l'envie d'agir.

Réalisé par Julie Lizambard. 2019 / 48 minutes.

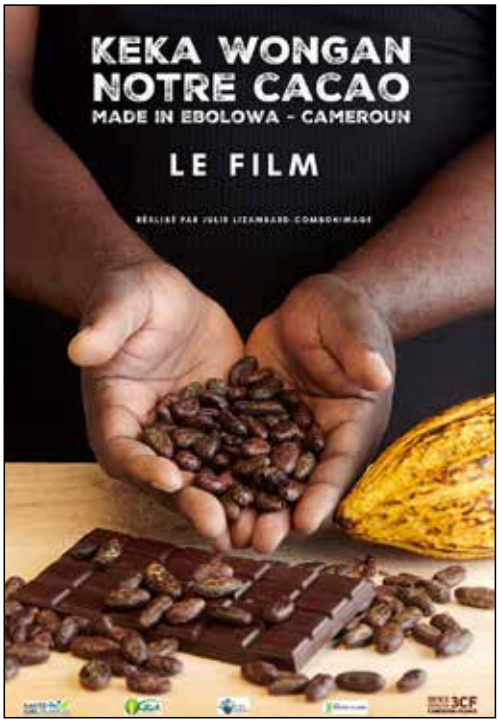

Débat animé par Florent Dionizy, accompagné de jeunes qui ont participé à ce projet.

Vendredi 12 novembre à 20 h 30, cinéma Le Montagnard. Entrée libre.

AfriqueS à Nantes

De début septembre à fin décembre, *AfriqueS à Nantes* met en avant les diverses actions menées sur le territoire métropolitain en lien avec le continent africain. Ce festival se déroulait jusqu'ici chaque année en juin dans les quartiers de Nantes. Cette année, la volonté de Nantes Métropole a été d'élargir la manifestation sur le thème (très global) de l'Afrique dans les 24 communes de la métropole.

Sur Saint-Jean-de-Boiseau, nous prévoyons une semaine africaine **du 6 au 11 décembre 2021**.

Ce sera l'occasion de faire participer les différentes associations à cet évènement.

Les couleurs de l'Afrique s'invitent à Saint-Jean-de-Boiseau.

Programme.

• À la médiathèque, toute la semaine aux heures d'ouverture.

- *Dimées Khâ Yarasigé - Regards d'enfants*, exposition de photographies sur la vie quotidienne des enfants guinéens et français.

- Sélection d'ouvrages et de documentation sur le thème de l'Afrique.

Médiathèque Edmond-Bertreux, rue du 14-Juillet.

• Le 9 décembre à partir de 17 h 00, animation musicale du marché hebdomadaire.

Avec l'AJI (Animation jeunes intercommunale), le marché du jeudi soir résonnera aux sons de l'Afrique (musique, danse, produits africains, web radio et djembés).

Espace de la Halle, face à la mairie.

• Le 11 décembre, Marché de Noël.

Organisé à l'initiative de l'Animation jeunes intercommunale (AJI) et du Comité de jumelage, avec le soutien de la commune sur les actions qui la concerne, ainsi que la participation de l'Alerte et de l'Amicale laïque, le marché de Noël proposera les stands des associations de coopération avec l'Afrique : Talawit (Mali), Les amis de Sababougnouma (Burkina Faso) et Guinée44 (Kindia).

Dans le bourg, place de la Liberté et salle de l'Alerte.

• Animations et repas aux couleurs de l'Afrique.

Les écoles publiques, les structures périscolaires, les accueils de loisirs et le restaurant scolaire proposeront une semaine riche en partage interculturel : instruments de musique, vêtements, goûter à thème, danse africaine, dessin et autres.

MÉDIATHÈQUE

Un spectacle de rêve !

Pendant les vacances de la Toussaint, du 26 octobre au 6 novembre, venez découvrir aux heures d'ouverture de la médiathèque l'exposition des créations du concours de Bibliothèques en fête : Un spectacle de rêve !

Ces œuvres seront également exposées à la médiathèque de La Montagne du 6 au 23 octobre et à la médiathèque du Pellerin du 9 au 20 novembre.

Bravo aux gagnants et merci à tous les participants.

Calendrier des animations

Samedi 6 novembre à 11 h 00.

Au fil des histoires : *En avant les artistes !*

Avec les conteuses de l'association Aile, des histoires pour petites et grandes oreilles à partir de 3 ans.

Sur inscription, durée : 45 minutes.

Du 8 au 13 novembre.

Dans le cadre du festival *AlimenTerre*, la médiathèque proposera une sélection d'ouvrages et de films sur le thème de l'alimentation durable.

Samedis 13 novembre et 11 décembre à 10 h 30.

Atelier d'écriture. Participez à l'écriture d'un micro-récit collectif : Imaginons Boiseau en 2050… Une proposition d'Hélène pour les ateliers de novembre et décembre. À vos stylos !

Tout public. Réservation conseillée.

Du 6 au 12 décembre.

En lien avec le festival *Afrique(s) à Nantes*, la médiathèque proposera l'exposition *Dimées Khâ Yarasigé - Regards d'enfants*, fruit d'un travail de regards croisés entre enfants français et guinéens, une invitation au voyage dans le quotidien de nos enfants, un support à la découverte de l'autre, pour mieux se comprendre, se rencontrer et ainsi contribuer à l'éducation au vivre ensemble.

Samedi 11 décembre à 11 h 00.

Au fil des histoires : *Pas si bête !?*

Avec les conteuses de l'association Aile, des histoires pour petites et grandes oreilles à partir de 3 ans.

Sur inscription, durée : 45 minutes.

Samedi 8 janvier à 10 h 30.

Atelier d'écriture.

Tout public. Réservation conseillée.

Samedi 22 janvier 2022.

Nuit de la lecture. Programme en cours d'élaboration, à retrouver et découvrir sur le site Internet de la médiathèque en fin d'année.

CULTURE

Les prochains rendez-vous culturels

Tous ces événements sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

Philippe Delaneau
Exposition de photographies

Du 10 octobre au 28 novembre, le dimanche de 14 h 00 à 18 h 00, château du Pé, entrée libre.

Arborescence. Philippe Delaneau.

The Sassy Swingers
So Sassy
Swing new-orleans

Vendredi 22 octobre, 20 h 30, Les Pierres Blanches.

@ Judicaël Olivier.

Brieg Guerveno
'Vel ma vin
Folk celtique

Vendredi 5 novembre, 20 h 30, Les Pierres Blanches.

@ Guillaume Magre-Guiberteau.

Bouskidou
À fond !
Rock pour les mômes

Samedi 20 novembre, 18 h 00,
Les Pierres Blanches.

© Alexa Fremez.

Lou Casa
Barbara et Brel
Chanson française

Samedi 11 décembre, 20 h 30,
Les Pierres Blanches.

© Betül Balkan.

Distraction(s)
Duo clownesque par le cirque Gones

Samedi 18 décembre, 18 h 00,
Les Pierres Blanches.

© Clément Martin.

Chansons culottées
Chanson française réaliste par la compagnie Le Chat qui guette

Vendredi 21 janvier, 20 h 30,
Les Pierres Blanches.

© Le Chat qui Guette.

Les petits plats dans les grands
Théâtre d'improvisation par la compagnie Les Balbutiés

Samedi 5 février, 16 h 30,
Les Pierres Blanches.

@ BKSine.

Calendrier

■ 5 novembre
Festival Les Celtomania
***'Vel ma vin*, Brieg Guerveno**
Les Pierres-Blanches, 20 h 30
(voir p. 17)

■ 11 novembre
103e anniversaire de l'Armistice
Mairie et cimetière, 11 h 00

■ 12 novembre
Festival AlimenTerre
***Kéka wongan*, projection débat**
Cinéma Le Montagnard, 20 h 30
(voir p. 16)

■ 13 novembre
Une Naissance, un arbre
(voir p. 15)

■ 20 novembre
Journée du réemploi
(voir p. 15)

■ 20 novembre
***À fond !* Bouskidou**
Les Pierres-Blanches, 18 h 00
(voir p. 18)

■ 11 décembre
Marché de Noël
Dans le bourg (voir p 16)

■ 11 décembre
***Barbara et Brel* Lou Casa**
Les Pierres Blanches, 20 h 30
(voir p. 18)

■ 12 décembre
***La Rivière et la pêche en Loire*, projection par la Société d'histoire**
Les Pierres-Blanches, 14 h 30
(voir p. 26)

■ 16 décembre
Conseil municipal
Les Pierres-Blanches, 20 h 00

■ 18 décembre
***Distraction(s)*, cirque Gones**
Les Pierres Blanches, 18 h 00
(voir p. 18)

■ 7 janvier 2022
Vœux du Maire
Les Pierres-Blanches, 18h30

■ 21 janvier 2022
***Chansons culottées*, Le Chat qui guette**
Les Pierres Blanches, 20 h 30
(voir p. 18)

■ 22 janvier 2022
Nuit de la lecture
Médiathèque (voir p. 17)

■ 5 février 2022
***Les petits plats dans les grands*, Les Balbutiés**
Les Pierres Blanches, 16 h 30
(voir p. 18)

Infos brèves

Plan local d'urbanisme métropolitain : concertation préalable à une modification simplifiée

Le futur groupe scolaire sera installé sur le site des Pierres-Blanches. À ce titre, le zonage du terrain qui doit accueillir ce nouvel équipement, actuellement inscrit en zone Nl, doit évoluer. Cette procédure fait l'objet d'une concertation préalable associant toute la population. Elle se déroulera à la mairie du 18 octobre au 18 novembre 2021. Le registre de concertation ainsi que les documents de présentation seront disponibles à l'accueil de la mairie.

Équidés

Les propriétaires de chevaux et d'ânes demandent aux amis de ces animaux de ne pas les nourrir sur les prés. En effet, les aliments apportés par les passants et les promeneurs peuvent provoquer des maladies très graves, voire la mort de l'animal. Le plus raisonnable est de s'abstenir de nourrir les chevaux que l'on croise au détour d'une promenade et de se contenter d'une caresse qui, elle, ne mettra jamais leur vie en danger.

Impôts locaux 2021 : tout comprendre avec la brochure pratique des services fiscaux.

La brochure présente les principales nouveautés (revalorisation des valeurs locatives, exonérations en matière de taxe foncière, dégrèvement progressif de la taxe d'habitation sur la résidence principale jusqu'à sa suppression définitive en 2023, cotisation foncière des entreprises (CFE), montant de la contribution à l'audiovisuel public...) et le calendrier de paiement des taxes. Elle détaille tout ce qu'il faut savoir notamment sur la valeur locative cadastrale (évaluations foncières des locaux d'habitation, mise à jour périodique des évaluations foncières, réclamations...), les taxes foncières (propriétés imposables, exonérations, détermination de la base d'imposition et calcul de l'impôt...) et la taxe d'habitation (présentation de l'avis d'impôt, personnes imposables ou exonérées, locaux imposables ou exonérés, taxe sur les logements vacants...).

La brochure propose également un lexique des principaux termes fiscaux utilisés et un accès aux formulaires, avis et imprimés disponibles en ligne.

Pour la consulter :
impots.gouv.fr/portail/www2/fichiers/documentation/brochure/idl/idl_2021.pdf

Parfum *Voyage à Nantes*

© Jean Depagne _LVAN

Les Nantaises et Nantais, mais aussi les visiteurs de passage à Nantes, ont eu cet été la délicate mission de départager les trois créations olfactives élaborées par trois parfumeurs renommés, Marc-Antoine Corticchiato, Bertrand Duchaufour et Mélanie Leroux, invités par Le Voyage à Nantes à découvrir la ville pour l'interpréter par un parfum.

C'est la création signée Bertrand Duchaufour qui a eu les faveurs du public : *« Le parfum inspiré de l'énergie vibrante de la ville, du magnolia, de la pluie et des embruns, se compose d'un fond doux et puissant de la fraîcheur des agrumes, de l'énergie de la baie rose, d'une légère touche de rhum, de santal, patchouli et vétiver, et d'un cœur comme une fleur immense déployée en une couronne charnue et blanche ».*

Le parfum *Voyage à Nantes*, dans son flacon dessiné par les créateurs nantais Atelier Polyhedre, sera commercialisé en novembre 2021 au prix de 45 euros dans les boutiques du Voyage à Nantes : Bazar du Voyage et les librairies de la HAB galerie, du Château des ducs et des Machines de l'Île.

Vos élus à votre écoute

Pascal Pras, Maire
reçoit sur rendez-vous

Michèle Crastes
Première adjointe
Enfance et éducation
reçoit sur rendez-vous

Loïc Chanu
Deuxième adjoint
Urbanisme, formes de la ville et transition énergétique
reçoit sur rendez-vous

Christine Sinquin
Troisième adjointe
Budget, développement économique et tourisme
reçoit sur rendez-vous

Jérôme Bliguet
Quatrième adjoint
Environnement, espace public et voirie
reçoit sur rendez-vous

Marie-France Costantini
Cinquième adjointe
Solidarité et action sociale
reçoit sur rendez-vous

François Blanchard
Sixième adjoint
Communication, information et participation citoyenne
reçoit sur rendez-vous

Sylvie Foucher
Septième adjointe
Culture et vie associative culturelle
reçoit sur rendez-vous

Mohamed Ali
Huitième adjoint
Sport et jeunesse
reçoit sur rendez-vous

Dominique Vénéreau
Conseiller municipal délégué chargé de l'agriculture et des espaces naturels
reçoit sur rendez-vous

La parole aux groupes politiques

Un nouveau souffle pour bien vivre à Saint-Jean-de-Boiseau

Social, déplacement, urbanisme : c'est la rentrée…

Notre investissement au sein de l'action municipale existe hors des conseils municipaux, et nous souhaitons évoquer la qualité des échanges lors des commissions, notamment l'action sociale. En effet, nombre de nos propositions sont reprises. Pour exemple, l'organisation du repas des anciens et des anciennes prendra une autre forme, et c'est bien avec le fruit d'une discussion et d'un échange de qualité que cette nouvelle organisation a pu voir le jour. Nous savons dire quand cela ne fonctionne pas, mais nous avons la capacité de reconnaître lorsque ça se passe bien !

Concernant la circulation, cette rentrée n'est pas meilleure que les précédentes ! Force est de constater que la situation s'est à nouveau dégradée. Le temps de trajet des habitant.es de notre commune pour se rendre sur leur lieu de travail augmente inexorablement… Il est urgent que les « politiques » se penchent sérieusement sur ce sujet prégnant qui va s'aggraver. C'est une évidence, avec les nouvelles constructions prévues sud-Loire, et en particulier sur notre commune, puisque de nombreux projets voulus par la majorité municipale verront le jour dans les prochains mois…

Le sud-Loire est de plus en plus attractif, mais pas franchement bien desservi… Et notamment, les transports en commun ! Nous vous invitons à évoquer le sujet, entre autres, avec les étudiant.es qui passent des heures à se rendre à l'université, ils apprécieront !

Gouverner, c'est prévoir ; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte … Vivement que les élu.es de Nantes Métropole se penchent sur ce problème !

Malgré tout, une belle rentrée à tou.tes !

Pour terminer, sur le « rififi » lié au chemin de l'Higonnière et à l'implantation de l'antenne 5G, nous espérons que la récolte de blé fut bonne, et fructueuse sur notre commune…

Solidarité développement, citoyenneté

SOLIDARITÉ DÉVELOPPEMENT CITOYENNETÉ

Des bâtiments pour la petite enfance et les jeunes

Les riverains de la rue du Landas et du secteur des Genêts le constatent tous les jours : les travaux de la future Maison de la petite enfance avancent bon train ! Le chantier de ce bâtiment - entièrement en ossature et structure bois - se déroule comme prévu ; les murs et la toiture sont déjà posés. Cet équipement hébergera le nouveau multi-accueil municipal, conçu pour accueillir 24 enfants de quelques mois à trois ans, mais qui pourra évoluer vers une capacité d'accueil de 30 enfants Il succèdera à l'équipement situé rue des Violettes, devenu trop petit, ne permettant l'accueil que de 18 enfants. Il n'était pas envisageable de l'agrandir en site occupé : comment conduire un chantier d'extension d'un bâtiment où dorment des bébés ?

Le nouvel équipement devrait donc accueillir ses premiers enfants dès le printemps prochain et ouvrir ses portes, en même temps, au Relais assistants maternels intercommunal (Ram.i). Ce service qui fonctionne depuis plusieurs années sur les communes du Pellerin, de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau, bénéficiera de nouveaux locaux pour l'accueil des parents en recherche d'une garde d'enfant, et pour accueillir les assistant.e.s maternel.le.s sur des temps d'échange et de formation.

Répondre au besoin des pratiques sportives.

Dans le même secteur des Genêts, débutera en février prochain, la construction d'une salle de gymnastique/dojo, en extension du complexe sportif. Conçue pour accueillir toutes les pratiques sportives sans chaussures, elle libèrera des espaces dans les autres salles du complexe et répondra qualitativement aux diverses sections de gymnastique, karaté, taï shi chuan, full contact, … Elle permettra aussi aux différentes classes de nos écoles de disposer d'un lieu de pratique sportive au sol.

Et demain l'AJI, dans des locaux adaptés à l'accueil des jeunes.

Comme nous l'avions annoncé, les locaux de l'actuel multi-accueil, dès qu'ils seront libérés, bénéficieront de quelques travaux pour s'adapter à l'accueil du local jeune et des bureaux de l'AJI. Ils permettront ainsi à nos jeunes et aux animateurs de disposer de locaux adaptés aux activités et surtout plus confortables que le bâtiment de l'ancien presbytère.

Vous le voyez, les projets du mandat sont bien engagés afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE, MARTHE BRIAND ET MOHAMED ALI.

Vie des écoles et des associations

Les pages qui suivent sont réservées aux écoles et associations de la commune.

La municipalité rappelle qu'elle n'est aucunement engagée, ni sur la forme, ni sur le fond, par le contenu des articles. Elle reste volontairement en dehors du débat et demande à tous ceux qui auraient des observations à formuler sur cette deuxième partie du bulletin de bien vouloir s'adresser directement à leurs auteurs.

Cap sur le Cape !

Une nouvelle année scolaire a commencé. Comme les enfants, le Cape a fait aussi sa rentrée avec plein de beaux projets pour tous.

Nous pouvons déjà vous annoncer que nous reconduisons les opérations sapins, chocolats, torchons et étiquettes. À cela s'ajouteront sûrement des nouvelles actions festives, pour lesquelles nous sommes déjà en pleine réflexion… mais chut, il est encore trop tôt pour en parler…

Au-delà de ces actions, le rôle du Cape est surtout de défendre l'intérêt de l'enfant dans les écoles publiques, de représenter les parents d'élèves et de soutenir le lien entre les différents partenaires de l'éducation. Le Cape est présent aux conseils d'école, il rencontre régulièrement les équipes enseignantes et périscolaires pour un dialogue continu.

Le Cape agit pour que la vie scolaire de nos enfants puisse se dérouler dans la joie, la sécurité et la confiance entre toutes les parties.

L'aide de tous est nécessaire pour réaliser les actions qui permettent d'aider à financer les projets des écoles publiques. À ce propos, nous voulons remercier la section Multisport de l'Amicale laïque pour le don effectué. Il nous permettra d'augmenter les subventions aux écoles cette année.

Notre assemblée générale a eu lieu le 18 octobre dernier. Prenez soin de vous et à bientôt, l'équipe du CAPE.

Contact

cape.saintjeandeboiseau@gmail.com
cape.al-saint-jean-de-boiseau.fr
fr-fr.facebook.com/capesaintjeandeboiseau

École maternelle publique Émilienne-Leroux

Vive la rentrée !

La rentrée s'est déroulée sans encombre à l'école maternelle Émilienne-Leroux et plus sereinement pour les petits ; en effet, les élèves des deux classes de petite section ont pu bénéficier d'une rentrée échelonnée sur deux jours. Cela a permis aux enfants de se familiariser avec leur classe en demi-groupes. Pour les élèves de petite section / moyenne section, l'accueil a eu lieu en deux temps sur la matinée : les petits ont été rejoints plus tardivement par les moyens.

Côté équipe pédagogique, quelques changements temporaires sont à noter : Laëtitia Beraldin assure le remplacement de Marion Le Saint les mardis et vendredis pendant son congé maternité. Johannie Lahay remplace quant à elle Marie-Laure Haddou en grande section.

Enfin, bien que le protocole sanitaire soit toujours d'actualité, quelques sorties sont déjà envisagées, à commencer par une récolte d'automne au château du Pé et les visites des classes à la médiathèque. Et nous espérons qu'il y aura d'autres rendez-vous à venir, notamment dans le cadre de notre thème annuel qui portera sur Hervé Tullet et les cinq sens. Une année qui s'annonce donc riche en découvertes !

Contact

Guénaëlle Camus, directrice
Rue des Violettes
02.40.94.14.27
ce.0441847u@ac-nantes.fr
passerelle2.ac-nantes.fr/mat-leroux-boiseau

Nouvelle rentrée sous contraintes sanitaires

Les trois cent cinquante élèves et quinze maîtres ont repris l'école. M. Guillaume Saule arrive dans notre école et enseigne en CE1. Malgré les contraintes dues à la Covid, un peu allégées par rapport à l'an dernier, tous ont quand même réussi à investir leurs classes respectives et commencent à prendre toutes les habitudes de travail pour l'année.

Le jardin des plantes.

Les sorties sont possibles ; déjà des élèves ont visité le Musée d'arts de Nantes et le jardin des plantes. D'autres sont allés à la médiathèque. Trois classes ont nettoyé la nature… Et d'autres découvertes culturelles ou sportives s'organisent.

Nous avons bon espoir de tomber les masques très bientôt et poursuivre une année scolaire la plus « normale » possible.

À bientôt sur notre site Internet.

Au Musée d'arts de Nantes.

Contact

Bertrand Savoret, directeur
Rue de la Communale
02.40.65.64.94
ce.0440842b@ac-nantes.fr
ec-badinter-44.ac-nantes.fr/

Une école du vivre ensemble

Cette rentrée 2021/2022 voit le lancement de notre nouveau projet d'école. Inscrit sur trois ans et intitulé « Le collectif », nous souhaitons mettre en avant les richesses et les conditions d'un fonctionnement collectif et coopératif au sein de l'école.

Cette première année sera consacrée au respect et à l'écoute de soi-même et des autres. Ainsi, les élèves découvriront à travers divers activités et événements, l'importance d'observer les différences entre soi et les autres pour apprendre à les regarder comme force, ressource et créativité. L'ensemble de l'école vivra également plusieurs temps dédiés au partage de savoirs et des talents, ainsi que des matinées intergénérationnelles.

Autant de moments conviviaux et solidaires en perspective.

L'école accueille cette année, dix-neuf nouveaux élèves et un enseignant à mi-temps : M. Bastien Reinard.

L'ensemble de l'équipe souhaite à tous les élèves et leurs parents une très agréable rentrée.

Contact

Mélanie Lemonnier, directrice
4, rue Charles-de-Gaulle
02.40.65.74.75
st.marc.ecole@gmail.com
st-marc.jimdo.com

L'Atelier de Cathy

Une bulle de couleurs qui fait du bien

L'Atelier, animé par Cathy, est fier et heureux d'avoir retrouvé en septembre des élèves motivés et passionnés. Pour certains, ils sont prêts à nouveau à se lancer dans des projets artistiques personnels, pour d'autres à apprendre des techniques et, pour certains, carrément même à débuter le dessin.

Qu'ils aient six ans, ou quatorze fois six ans, tous apprécient de faire partie de ce lieu unique, de pouvoir se ressourcer le temps d'une pause pour soi, dans une ambiance calme, décontractée et bienveillante, guidés par la professeure Cathy. La preuve en est que tous les cours sont complets pour 2021 /2022.

Nouveautés rentrée 2021.

Quelques changements : un cours adultes a été supprimé le vendredi matin et un cours supplémentaire enfants s'est ouvert le mercredi à 10 h 00 pour répondre à la demande croissante des jeunes enfants.

De même, pour répondre aux besoins des lycéens, l'horaire du jeudi en fin de journée a été décalé d'une heure pour s'adapter à leurs emplois du temps.

L'âme de l'Atelier.

L'Atelier de Cathy est un atelier de peinture et de dessin, ouvert à tous, adultes et enfants à partir de 6 ans. Cathy, par son approche très personnalisée, vous guidera dans la réalisation de tous vos propres projets. Le matériel étant entièrement fourni, la liberté est grande de pouvoir toucher à tout dans une même année, d'essayer ou de se perfectionner aux fusains, collages, acrylique, pastels, encres, huile, ou autres techniques artistiques.

Contact

Vanessa Poussard, présidente
Cathy Pouillaude, professeure
Rue du 14-Juillet (étage médiathèque)
06.62.82.21.21
atelierdecathy@sfr.fr
atelierdecathy.com

Une rentrée colorée à Boiseau

Depuis que le Pinceau Rouge s'est installé à Boiseau, le bourg et ses jolies ruelles ont été croqués de nombreuses fois. En petits groupes, les adhérents de l'atelier installent leur tabouret sur un bord de trottoir : regard affûté, carnet en main, crayon leste et aquarelles en poche, et hop un petit croquis ! Quel plaisir de pouvoir se poser un moment pour simplement observer, s'émerveiller de quelques traits colorés, et recommencer au coin de rue suivant ! Sur le croquis (voir illustration page suivante), vous reconnaîtrez la maison d'Edmond Bertreux, rue du Commerce, et le haut de la rue de la Douane.

À l'atelier le Pinceau rouge, Anne Ricateau enseigne les bases de la représentation et propose des pistes d'interprétations graphiques. Les cours d'aquarelle associent rigueur technique et liberté du pinceau dans l'eau et la couleur. On y apprend aussi le croquis sur le vif, à faire un carnet de voyage pour se raconter des →

souvenirs colorés et vivants. Au cours carnet créatif / livre d'artiste, chacun explore d'innombrables pistes : livre-objet, illustration, détournement de livre… en s'autorisant toutes sortes d'expérimentations plastiques.

Nous remercions chaleureusement l'association Accordances d'avoir accueilli nos œuvres pour l'exposition de fin d'année ; les visiteurs ont été surpris par la qualité des réalisations, l'audace et la créativité.

Nous voici repartis avec grand bonheur pour une nouvelle année de création. Les cours de l'atelier sont complets, mais il reste quelques places dans les stages (à découvrir sur le site).

N'hésitez pas à aller sur la page Facebook de l'atelier pour y découvrir en images toutes nos propositions passées et à venir.

Contact

Anne Ricateau, 52 rue de la Perche
09.72.89.48.28
contact@atelierlepinceaurouge.com
atelierlepinceaurouge.com
fr-fr.facebook.com/atelierlepinceaurouge

LE CHAT QUI GUETTE

Retour à la scène

De belles aventures théâtrales s'annoncent pour cette année. La série des spectacles *Pom'aime*, petites formes de poésies théâtralisées, va se jouer tout au long de la saison et se poursuivre avec la création d'un nouveau *Pom'aime Au fil de l'eau*.

C'est également durant cette saison que les *Chansons culottées*, après leur report, vont être créées (spectacle à découvrir le 21 janvier à la salle des Pierres-Blanches dans le programme de la saison culturelle 2021/2022).

Les ateliers.

Chic ! Les ateliers commencent ce mois d'octobre et, pour ce premier trimestre, improvisations, jeux de découvertes théâtrales et de voix sont au programme, avant de songer au spectacle que nous créerons en deuxième partie d'année.

Un grand bravo à tous les élèves de l'an passé pour le spectacle qu'ils ont donné aux Pierres-Blanches.

Et voici pour clore cette page, quelques lignes du poète inuit Kibkarjuk :

Et cependant il y a
Une grande chose,
La seule grande chose :
Vivre pour voir dans nos huttes et nos voyages
Le grand jour qui se lève
Et la petite lumière qui remplit le monde.

Spectacle *Rencontres* par les élèves de l'atelier 2020/2021.

Contact

Julia Lemaire, 06.61.72.02.97
lechatquiguette@free.fr
lechatquiguette.com

Les Courtines

L'association s'adapte aux contraintes sanitaires

La maison ostréicole aux alentours de la barre d'Étel.

Le pont Chaban-Delmas à Bordeaux.

Nous avons enfin pu nous retrouver :

- Le 22 juin pour une découverte des salines et des Sables-d'Olonne, une journée qui fut particulièrement appréciée.

- Du 6 au 9 septembre pour une escapade bordelaise et pour découvrir le bassin d'Arcachon. Au programme : Royan, découverte de Bordeaux par la croisière sur la Garonne, visite du nouveau Bordeaux et du centre historique, croisière au Cap-Ferret, Île aux Oiseaux, parcs ostréicoles, puis Saint-Émilion, sa cité et bien sûr ses vignobles. Petit séjour enrichissant et très convivial.

Manifestations du 4ème trimestre 2021.

- 16 septembre : journée surprise. Deux cars nous ont conduits à la ria d'Étel : croisière, musée des Thoniers et île Saint-Cado.

- 15 octobre : journée détente avec repas payant et jeux de société.

- 18 novembre : repas de Noël avec animation.

- Décembre : sortie à thème Noël sur deux jours.

Année 2022.

- Vendredi 14 janvier : assemblée générale et galette des Rois.

- Vendredi 11 février : après-midi dégustation de bottereaux.

- Samedi 26 février : concours de belote.

- Dimanche 13 mars : loto.

Prenez soin de vous et des autres, vivement un retour à la vie normale.

Contact

Annick Casimir : 02.40.65.81.17, 06.50.36.76.91
Ginette Mitaillé : 02.40.32.96.98, 06.81.88.76.42
lescourtinesstjeandeboiseau.simplesite.com

Club détente & loisirs

Un moment de convivialité

La médiathèque nous accueille le 1er jeudi et le 3ème jeudi de chaque mois, de 14 h 00 à 17 h 15, au 1er étage (avec ascenseur) dans la salle 20.

Nous avons à disposition des jeux de cartes et des jeux de Scrabble. Pour d'autres propositions de jeux de société, merci de les apporter.

Au milieu de l'après-midi, un goûter est proposé (café, thé, tisane et petits gâteaux…).

Dates pour le 2ème semestre 2021.

Nous nous retrouverons les jeudis 2 et 16 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre et 2 et 16 décembre.

Le Pass sanitaire est obligatoire, ainsi que le respect des consignes Covid 19.

Merci pour votre compréhension. Prenez soin de vous.

Contacts

Ginette Mitaillé, 06.81.88.76.42
Danielle Padiou, 06.71.35.01.28

"SANT-YANN"
Recherches, Sauvegarde et Valorisation de la Culture Populaire du Pays de Retz
44640 St Jean de Boiseau
http://santyann.free.fr

C'est reparti !

Que dire si ce n'est que Sant-Yann n'a pas été épargné non plus depuis le début d'une période que nous nommerons « compliquée » ! À tel point que cette année 2021 aurait dû être l'année de l'anniversaire des soixante-dix ans de l'association, que nous souhaitions étaler sur l'année avec plusieurs rendez-vous liés aux différentes activités que nous proposons… La situation sanitaire en a décidé autrement.

Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot ! Ces activités ont enfin pu reprendre un rythme normal avec les ateliers de danses traditionnelles, atelier de chant, cours et répétitions de veuze. Et cette rentrée a vu la renaissance d'une activité déjà bien connue, mais en sommeil depuis quelques années : les cours d'accordéon diatonique.

Ces cours sont encadrés par Stéphane Martin. Stéphane a appris l'accordéon diatonique avec Eric Bouvier sur Caen puis avec Bruno Le Tron lors de stages et a commencé à jouer dans différents groupes traditionnels. Curieux d'explorer l'accordéon diatonique sous toutes ses facettes, il se lance dans divers groupes aux multiples influences ; chanson française, rock et trad ; Stéphane découvre alors des harmonies complexes, ainsi qu'un intérêt pour la composition. Différentes techniques sont abordées durant les cours sur des thèmes de musique traditionnelle principalement de France et d'Irlande.

Si ces activités vous intéressent, contactez-nous.

Contact

Guillaume Blin, 06.62.35.99.07
santyann@free.fr

Les Fragonnettes
Saint-Jean-de-Boiseau

Renaissance

La serratule des teinturiers affectionne les près, les bois et les landes. La plante était autrefois utilisée en teinturerie, car ses feuilles contiennent une substance employée pour la fabrication d'un colorant jaune.

Les consignes sanitaires restent une contrainte mais, malgré un début d'année un peu maussade, chaque printemps la nature renaît… et nous retrouvons avec joie les sorties en plein air.

Le 3 juin, nous étions une demi-douzaine à Brains pour rechercher quelques plantes médicinales qui poussent sur les bords des chemins. Il suffit de les connaître, ou de se promener avec des connaisseurs. Ce que nous avons fait.

Le 23 juin, nous nous sommes retrouvés rue Olympe-de-Gouges pour identifier les herbes qui profitent de l'absence de fauchage pour nous montrer toute leur diversité. Cet après-midi là, 15 poacées (graminées) différentes ont été trouvées sur seulement 70 mètres. Soixante-dix mètres en une après-midi, une sortie harassante… mais instructive.

Durant l'été, les vacances dispersent les adhérents. Nous ne nous sommes donc retrouvés que le 28 août à Saint-Viaud, invités par deux de nos adhérentes. Près du Carnet, la flore est sensiblement la même qu'à Saint-Jean-de-Boiseau. Nous y avons donc trouvé de l'odontite tardif (Odontites vernus) et du sédum reprise (Hylotelephium telephium).

Enfin, le 15 septembre, une promenade nous a fait (re)découvrir les bienfaits de l'abandon du gyrobroyage systématique des bas-côtés des routes : route du Vieux-Four, au fond de l'impasse, les deux côtés de la route étaient bleus, grâce à cette plante tardive qu'on appelle succise des prés (Succisa pratensis). Une plante pas très courante mais très appréciée par les papillons.

Maintenant, il nous reste à réfléchir au programme pour 2022. Une année importante car Les Fragonnettes fêteront leurs dix ans d'existence. Rien n'est encore arrêté, mais nous ne manquerons pas de prévoir quelques animations pour fêter cet évènement.

En attendant, je vous donne rendez-vous rue des Noëlles du Pé, le samedi 13 novembre afin de soutenir tous ceux qui mettront les mains dans la terre pour planter quelques soixante arbres et arbustes dans le cadre de l'opération Une Naissance, un arbre (voir p. 15).

Contact

Michel Durand
02.40.65.80.81
michel.durand36@orange.fr

La succise des prés est une plante vivace qui peut atteindre 50 cm de haut. Elle se reconnaît à ses fleurs bleues en forme de boule qui s'épanouissent de juin à octobre. Elle se trouve dans les prairies, les talus, les lisières forestières, généralement sur sols calcaires.

Société d'histoire de Saint-Jean-de-Boiseau

Comment passer des bons moments pendant l'automne

Après cette longue période au ralenti, les activités reprennent petit à petit. L'exposition sur la batellerie de Loire et les courtines au chantier de Patrick le 11 septembre, puis l'inauguration du site de Bikini et les journées du patrimoine les 18 et 19 septembre ont relancé notre société.

Notre assemblée générale qui a lieu habituellement en février-mars, se déroulera le **samedi 23 octobre** à 14 h 30 à la salle des Pierres-Blanches. Nous aurons un exposé sur Jean-Louis Boistel, sculpteur des pinacles de la chapelle de Bethléem par Viviane Prin, puis vous pourrez voir un film montrant l'évolution de la commune sur les cinquante dernières années, réalisé conjointement par J-L Ricordeau et J-P Parois à partir de leurs archives filmées. Une exposition sur les sœurs de Saint-Gildas (école Sainte-Marie) de la Première Guerre mondiale aux années soixante sera également visible. Venez nous aider à identifier les élèves sur les photos de cette exposition.

Autre temps fort à venir, la projection (toujours aux Pierres-Blanches) le **12 décembre à 14 h 30** du film *La Rivière et la pêche en Loire*. Animations gratuites et ouvertes à tous. Inscrivez-vous au 06.20.29.39.00 ou 02.40.65.73.23.

Contact

Jean-Luc Ricordeau, président
02.40.65.73.23
jlricordeau@gmail.com

Sensibiliser à une meilleure maîtrise de l'énergie

Énergie citoyenne sud-Loire (ECSL) est engagée comme structure relais pour le Défi énergie organisé par Nantes Métropole. Nous vous proposons de changer durablement et en douceur vos habitudes en vous proposant un Défi citoyen de la transition.

- Créer du lien entre les habitants du sud-Loire sur des sujets essentiels et porteurs.
- Sensibiliser les citoyens et échanger sur les problématiques énergétiques en les encourageant à changer leurs habitudes dans un cadre convivial.

Le principe est simple :

Des foyers se regroupent en équipes avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations domestiques (chauffage, eau chaude, équipements électriques et eau froide). Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent. Le défi se base sur le progrès global des comportements des familles : peu importe d'où on part et où on arrive, l'essentiel est de progresser ensemble !

Sur le sud-Loire, nous voudrions inscrire une ou deux équipes pour le Défi énergie. Vous êtes intéressé ! Merci de vous faire connaitre par courriel à l'adresse ci-dessous.

Nous reviendrons vers vous fin octobre 2021 pour une réunion d'information.

Associativement,
l'Énergie citoyenne sud-Loire.

Contact

energiescitoyennes-sudloire@emailasso.net

De mal en pis

Depuis le coup d'État du mois d'août dernier, le Mali traverse une nouvelle phase de son inexorable cheminement vers la décomposition de l'État post-colonial. Les errements de l'ancien Président de la République ont fini par rendre inéluctable la reprise des affaires par une armée aux prises avec une situation sécuritaire qui ne pouvait laisser perdurer la gabegie installée à tous les niveaux du système. La mal gouvernance et la pression de plus en plus intenable des jihadistes ont mis le pays dans une situation qui pose indéniablement la question de sa capacité à y survivre.

Cette question entre le nord et le sud du Mali se pose depuis la création du pays. Le pays s'est structuré au sud autour d'une seule de ses composantes ethnoculturelles, les autres étant tout simplement ignorées. De cette réalité découlent toutes les difficultés qui hypothèquent aujourd'hui la survie de ce beau pays.

Ces évènements confirment que la situation au nord du Mali est toujours complexe et difficile au niveau social, économique et politique, ce qui ne facilite pas le travail de notre petite association, mais qui justifie pleinement notre coopération solidaire.

Nous espérons que la situation évolue favorablement au profit des populations.

Contact

Jean-Yves Gautier, 07.87.04.26.14

Capoeira

Chacun sa capoeira

J'entends souvent dire : « *la capoeira, c'est pas pour moi, je manque de souplesse**… ».

* On peut remplacer souplesse par force, équilibre, rythme, etc. !

Eh bien non, la capoeira est accessible à tous et ses multiples facettes permettent à chaque pratiquant de se l'approprier. Le capoeiriste très dynamique pourra avoir un jeu rapide et aérien, tandis que d'autres feront des mouvements plus lents et proches du sol, certains développeront la dimension théâtrale ou s'attacheront aux aspects musicaux… Les cours permettent de progresser dans les domaines où nous sommes moins à l'aise.

Dans la lignée du groupe Ginga Nagô, la capoeira enseignée est respectueuse de notre corps et de nos capacités. Les cours commencent par une séance d'échauffement, d'étirements dynamiques et de renforcement musculaire. Vient ensuite un travail autour de séquences de mouvements, deux par deux. Les pratiquants de niveaux différents s'entraînent ensemble tout au long du cours, car apprendre à transmettre ses propres connaissances fait partie intégrante du parcours du capoeiriste. Le cours se termine par une roda, avec des jeux libres et la pratique musicale.

Les cours sont proposés aux adolescents et adultes, le lundi de 19 h 00 à 21 h 00 à la salle de la Clotais. Les cours enfants devraient revenir en 2022.

Alors, la capoeira, c'est aussi pour toi ! Viens donc essayer (le premier cours est gratuit).

Contact

Hélène, 06.27.40.73.53
capoeira@al-saint-jean-de-boiseau.fr

Patinage

Cette année, on y croit… !

C'est promis, c'est juré, on tiendra toute l'année pour vous retrouver lors de notre spectacle de fin d'année qui nous manque tant depuis deux ans.

À vos calendriers. **Réservez votre weekend des 26, 27 et 28 mai 2022.**

Tous les patineurs sont ultra motivés pour participer également aux différentes compétitions prévues tout au long de l'année.

Cette saison, une section Loisir jeunes a été créée pour tous les patineurs qui souhaitent profiter des plaisirs de la glisse sans participer aux compétitions. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Belle saison à tous.

Contact

patinage@al-saint-jean-de-boiseau.fr
Facebook : Alsjb Patinage

Musique

Reprise !

La section musique de l'Amicale laïque porte année après année un projet d'Éducation populaire par l'accessibilité à une formation musicale et instrumentale de qualité ouverte aux habitants de Saint-Jean-de-Boiseau et des environs.

La tâche a été rendue dernièrement difficile et, aujourd'hui, nous sommes fiers de poursuivre les enseignements, en tenant compte des contraintes réglementaires et en tâchant de les rendre à notre niveau les moins pesantes ou excluantes possibles. La route est étroite, et parfois sinueuse… nous perdons quelques adhérents, et espérons les revoir bientôt.

En fin d'année, trois professeurs ont quitté notre école, pour d'autres projets… La classe de flûte se poursuit avec l'arrivée de Roser Negro. Bienvenue à elle ! En revanche, nous nous retrouvons à fermer les classes de saxophone et d'accordéon, au moins pour cette année, entre recrutement difficile et fléchissement des inscriptions sur ces deux instruments.

Cette année voit la reprise de la chorale, qui a peu existé sur la saison précédente. C'est habituellement un des symboles de notre dynamisme, et ce sera un plaisir de la retrouver et de vous y accueillir : il est tout à fait temps de vous faire entendre.

Ce sera aussi un plaisir de réentendre nos élèves, en direct et en concert, lors des auditions. Des dates sont prévues, notamment aux Pierres-Blanches pour la première fois pour notre école en janvier et juin.

Cette année devrait voir aussi la reprise des projets avec le festival Errances, au printemps, l'occasion pour des élèves de découvrir le travail avec des professionnels et de jouer ensemble.

À noter : première audition aux Pierres-Blanches le **vendredi 4 février**.

Contact

musique@al-saint-jean-de-boiseau.fr

Une reprise des activités sous conditions…

L'année 2020/21 a été bien difficile avec la Covid et nous redémarrons cette nouvelle saison 2021/22 avec des contraintes, mais le principal c'est de pouvoir repartir.

Toutes les sections (Archers, Badminton, Chorale, Danse africaine, Fléchettes, Zumba, Loisirs créatifs avec couture, dentelle, peinture sur porcelaine, poterie, vannerie, tarot) ont repris du service et sans oublier la section des Retraités qui ne s'arrête jamais…

Comme chaque année, l'Alerte a organisé sa Journée propreté le samedi 18 septembre et ce pour la 9ème année consécutive, en s'associant au World clean up Day. Une vingtaine de personnes ont participé au ramassage des déchets sur huit circuits de 5 km environ sur les routes et chemins de notre commune.

Comme l'an passé, Nantes Métropole a fourni des sacs poubelles, des gants et prêté des pinces. La collecte fut malheureusement aussi importante que les années précédentes (sur la photo, seulement une petite quantité des déchets, le reste étant déposé durant le ramassage à la déchetterie).

Contact

Jean-Pierre Charpentier, président
06.80.71.98.96
j.p.charpentier@orange.fr

Loisirs créatifs

Saison 2021/2022

Reprise des activités des ateliers, inscriptions sur place. Pour tous les ateliers, nous vous proposons un cours de découverte de l'activité gratuit.

Les nouveautés de cette année :

- à l'atelier Peinture sur porcelaine : l'initiation à la peinture américaine ;
- à l'atelier Dentelles : initiation à l'Hardanger, maintien de la dentelle aux fuseaux.

Nous recherchons un animateur bénévole pour l'atelier Poterie. Pour les ateliers Vannerie, Couture et Tarot, jours et horaires inchangés.

Contact

Régine Chauvet, 06.24.21.22.64
Régine Brazeau, 06.83.45.69.82
Le mercredi matin, à l'Alerte, place de la Liberté

Zumba

Reprise des cours

C'est avec énergie et enthousiasme que la section Zumba a repris pour le plus grand bonheur des adhérentes plus motivées que jamais !

Stéphanie donne des cours le mardi (Zumba kids, Zumba dance et Zumba fitness) et jeudi (Pilates, Zumba fitness et Aérogym) à l'Alerte ! Il est encore possible de faire sur certains créneaux des cours d'essai… si ça vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :
zumba.alerte@gmail.com

Danse africaine

Venez danser

Le bureau de la section danse Afrique de l'ouest est heureux de pouvoir continuer à vous proposer des cours de danse les mercredis à la salle de l'Alerte (derrière l'église).

C'est notre quatrième édition et les cours se remplissent car nous avons la chance d'avoir une professeure de danse de grande qualité, Evelyne Mambo, qui nous transmet son bonheur, sa chaleur, son plaisir de bouger, accompagnée de son percussionniste Fato pour les cours adultes.

Cette année nouveauté : ouverture de cours enfant. Au vu des demandes deux cours ont été ouverts ; il reste des places autant pour les cours des enfants que ceux des adultes.

Horaires le mercredi.

Enfants :
15 h 45 / 16 h 45 pour les 6/9 ans.
16 h 45 / 17 h 45 pour les 10/13 ans.
Adultes :
18 h 00 / 19 h 30 tous niveaux.
19 h 30 / 21 h 00 tous niveaux.

Nous vous attendons ! Des cours d'essai sont possibles.

Le bureau remercie Régine Brazeau qui est venue pour nous aider sur le poste de trésorière.

Merci à cette belle équipe de bénévoles de permettre à cette section de continuer à proposer des cours de danse. Belle saison à tous.

Contact

Linda, responsable de section, 06.85.64.64.75

Pour les inscriptions :
Cécile, 07.71.04.27.49

Pour les stages :
Sabine, 06.61.41.40.83

Gym loisirs

Une nouvelle professeure

Et c'est parti pour une nouvelle saison de gymnastique avec une nouvelle prof qui se prénomme Valérie. Depuis le mardi 21 septembre, les cours de gym adultes, adaptés à tout le monde (hommes et femmes), ont repris dans une ambiance conviviale et dynamique.

Les cours se déroulent de septembre à juin, trois fois par semaine (le mardi à 14 h 00 et à 18 h 30 et le jeudi à 20 h 15), au complexe sportif des Genêts (salle Secrétin), rue Pierre-Mendès-France à Saint-Jean-de-Boiseau.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité, le premier cours d'essai est gratuit.

Cette activité se déroule dans le respect des consignes sanitaires.

Contact

C. Le Roy, 06.30.34.44.80
P. Giraudet, 06.76.11.45.68
assjb-gymloisirs@sfr.fr

Une rentrée très attendue au BCBL

Après deux saisons tronquées par la situation sanitaire, les licenciés du Basket club basse-Loire ont enfin rechaussé leurs baskets pour une nouvelle saison tant attendue. Se retrouver enfin sur les parquets et pouvoir enfin (re)profiter de moments ensemble autour de notre passion commune pour la balle orange.

Les jeunes pousses du BCBL ont pu profiter d'un stage de rentrée les 27, 28 et 29 août derniers. Au programme évidemment, ateliers basket avec des encadrants et bénévoles toujours aussi investis ; mais aussi activité graphisme le samedi soir sous la houlette de Jean, grapheur amateur, mais talentueux !

Dès le 12 septembre, les seniors font leur retour sur les parquets du complexe des Genêts lors du traditionnel tournoi seniors de début de saison.

Et cette année sera à marquer d'une croix blanche puisque pour la première fois de son histoire, les deux équipes fanions masculines et féminines évolueront en pré-national. Historique !

Espérons que cette belle vitrine donnera envie aux équipes jeunes de se former, notamment grâce aux bons conseils de l'expérimenté éducateur salarié Alan Bourse-Schleret et toute son équipe d'entraîneurs/coachs bénévoles. Créneaux d'entraînements, stages, écoles d'arbitrage, tournois, arbre de Noël etc… le BCBL souhaite mettre tout en œuvre afin que chacun puisse s'épanouir au sein du club, évoluer dans les meilleures conditions, et surtout, enfin tous se retrouver.

Reprise du championnat dès le 25 septembre pour les seniors.

Contact

Nancy Véron, 06.23.41.44.80
bcbl.secretariat@yahoo.com

Vos dons sont toujours bienvenus

Le Comité a été impacté très lourdement par la crise sanitaire, comme en témoigne l'augmentation de 30% des familles accueillies. L'aide alimentaire reste notre priorité, mais faute de dons suffisants, nous devons acheter de plus en plus les produits alimentaires.

Nous avons été aidés récemment par les inscriptions de la course Run & bike, à l'initiative de Mohamed et de Frédérique : le montant des inscriptions a été intégralement reversé au Comité et nous avons une recette grâce à la tenue d'un bar lors de cette manifestation.

Le vestiaire est ouvert au 14 rue du Landas les lundis et jeudis de 14 h 00 à 16 h 00 et les 1ers et 3èmes samedis du mois de 9 h 00 à 12 h 00.

Contact

Jacqueline Pageot,
06.63.26.95.71

Réunion d'information ouverte à tous

La Confédération syndicale des familles (CSF) organise une réunion d'information tout public sur l'énergie et la fin des tarifs réglementés du gaz naturel le **mardi 30 novembre** à 14 h 00 à la salle Pierre-Fréor (à l'étage de la médiathèque Edmond-Bertreux), rue du 14-Juillet.

Les animatrices vous accompagneront dans l'utilisation du simulateur du Médiateur national de l'énergie. Apportez vos factures (au moins un an complet).

Entrée libre dans le respect des gestes barrière et des règles de distanciation.

Contact

Marie-Annick Couvrand,
02.40.65.63.89
Madeleine Drouet, 02.40.65.65.42

À votre service

Administrations locales

Mairie
Avenue du 11-Novembre
Tél. 02.40.65.61.00 – Fax 02.40.32.98.47
saint-jean-de-boiseau.fr
accueil@saintjeandeboiseau.fr
Lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Mardi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30.
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00 (sauf juillet et août de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.)
Directeur général des services : M. Le Thiec

Nantes Métropole
Pôle sud-ouest - Parc d'activités de La Bouvre - 3 boulevard Nelson-Mandela, 44340 Bouguenais. **Tél. 02.28.00.16.00**
Directrice du pôle : Mme Le Pehun

Santé

DENTISTES
■ Docteurs Bray, Evrard, Perrier et Sarkissian
6 bis, rue de l'Égalité. **02.40.65.68.88**

INFIRMIÈRES, INFIRMIER
■ Mmes Dupont, Fofana, Saliou et Relet
Espace de la Halle. **02.51.70.25.10**, **06.60.14.42.66**
■ Mmes Cohignac, Danet et Jacob
10, rue Olympe-de-Gouges. **02.28.07.25.34**

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
■ MM. Auger, Duby, Paille, Taillandier, Tumarinson et Walbecque
Rue Pierre-Mendès-France. **02.40.32.92.66**

MÉDECINS
■ Docteurs Bouillot, Gavdan, Sarni, Sauvage et Rakoto, avenue du 11-Novembre, Espace de la Halle. **02.40 32.91.58**

ORTHOPHONIE
■ Céline Toutain
8, rue Olympe-de-Gouges. **02.40 78.88.91**

OSTÉOPATHIE
■ Jessica Jamoneau
10, rue Olympe-de-Gouges. **06.84.39.19.90**

PHARMACIE
■ Pharmacie de la Halle,
avenue du 11-Novembre. **02.40.65.89.59**

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)
■ 02.40.32.06.05

Attention, en raison des mesures sanitaires actuelles, certains horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Sécurité publique

GENDARMERIE
■ Le Pellerin. **02.40.04.66.17**

POMPIERS
■ Le Pellerin, La Montagne. **18** ou **112**

SAMU (secours médicaux)
■ 15

Action sociale

CCAS
■ Accueil téléphonique : **02.40.65.95.56**
Accueil sur rendez-vous.

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS
■ Rue Pierre-Mendès-France. **02.40.65.64.34**
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 15.
Permanence des assistantes sociales et puéricultrices sur rendez-vous uniquement.

CPAM
■ 9, rue Gaëtan-Rondeau, 44200 Nantes **36.46**

CAF
■ 22, rue de Malville, 44100 Nantes
09.69.37.32.30
■ 6bis, allée du Lac-de-Grand-Lieu, 44400 Rezé
02.28.08.11.70

CARSAT
■ 2, place Bretagne, 44000 Nantes
39.60

MISSION LOCALE
■ Mardi de 14 h 00 à 17 h 00, sur rendez-vous
06.80.13.23.78 (Marie-Laure Boulanger).

CLIC Loire-Acheneau (centre local d'information et de coordination)
■ Maison de quartier Grande-Ouche
9, rue de la Grande-Ouche, Bouguenais
02.40.69.41.10

AAFP-CSF DE LOIRE-ATLANTIQUE
■ 8, av. des Thébaudières, Sillon-de-Bretagne 18e étage A, 44800 Saint-Herblain
02.51.80.62.72

ADEF
■ Aide à domicile - Emplois familiaux 44400 Rezé, **02.40.05.00.84**

VIE LIBRE
■ Hubert et Claire Le Fur. **07.71.75.13.72**

DOMUS
■ Portage de repas et aide à domicile, 44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu **02.40.26.40.72**

RÉAGIR ENSEMBLE / TRAJET
■ Atelier chantier d'insertion,
34, rue de l'Hommeau. **02.40.32.95.32**

RETZ'AGIR
■ Association d'aide aux demandeurs d'emploi, Permanence : MAIS du Pellerin les vendredis matin. **02.40.02.36.28**

Contacts utiles

POINT RELAIS POSTE
■ Carrefour express - Av. du 11-Novembre.

MAISON DE RETRAITE (EHPAD)
■ Résidence La Tour du Pé, rue de la Rivière
02.40.65.70.42

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
■ 8, rue Jean-Baptiste-Vigier, 44400 Rezé
02.51.11.37.00

CONCILIATEUR DE JUSTICE
■ 1er et 3e jeudis du mois de 14 h 00 à 17 h 00.
MAIS du Pellerin. **02.40.05.69.81**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
■ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 au début de classe, et de la fin de classe à 18 h 30 aux écoles élémentaire et maternelle publiques. Renseignements et inscriptions en mairie **02.40.65.95.54**

MULTI-ACCUEIL
■ Rue des Violettes. **02.40.32.97.11**
Tous les jours de 8 h 00 à 18 h 30

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
■ Lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30.
Sur rendez-vous à la mairie.
02.40.05.65.15

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX
■ Fonctionnent à la journée ou à la demi-journée durant les petites vacances scolaires et le mercredi de 9 h 00 à 17 h 30
02.40.94.14.27 (3-6 ans),
02.40.65.65.66 (6-14 ans)
■ Péricentre: 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 30 à 18 h 30.

LOCAL JEUNES
■ AJI (Animation jeunes intercommunale)
Impasse Jean-XXIII **02.40.65.99.10**

MÉDIATHÈQUE EDMOND-BERTREUX
■ Rue du 14-Juillet
Mardi de 16 h 00 à 18 h 30, mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 16 h 00 à 18 h 30, samedi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.
02.40.32.97.31

CIMETIÈRE COMMUNAL
■ du 15 juin au 14 septembre : 8 h 00 / 20 h 00
du 15 septembre au 14 juin : 8 h 00 / 19 h 00

CIMETIÈRE MÉTROPOLITAIN
■ du 1er octobre au 31 mars : 8 h 30 / 18 h 00
du 1er avril au 30 septembre : 8 h 30 / 20 h 00

DÉCHETTERIE
■ Rue de la Poterie, 7 jours sur 7 (sauf jours fériés) de 10 h 00 à 17 h 45. **02.40.65.74.17**

IMPÔTS
■ Centre des finances publiques, 2 rue Général-Margueritte, 44035 Nantes cedex 1
02.51.12.80.80
■ SIP (Service des impôts des particuliers) Nantes sud, 2 rue Eugène-Orieux, 44400 Rezé
02.53.55.13.00

Saint·Jean
de·Boiseau

Mairie de Saint-Jean-de-Boiseau • Tél. 02.40.65.61.00 • accueil@saintjeandeboiseau.fr

Maquette Graphicom - Impression Offset 5 édition
PEFC 10-31-1980 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôles. / pefc-france.org